

**Les luttes
dans les
entreprises**

p. 8 à 14

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2015 - 16 mars 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Contre un patronat qui refuse tout contrôle



Interdiction des licenciements !



Arlette Laguiller en campagne

p. 16



Sommaire

Politiciens

- p 4 ■ Borloo et la garantie loyers impayés
 ■ Copé et les 35 h
 ■ De Robien conseille les instituteurs.
- p 5 ■ Sarkozy et « l'identité nationale »
 ■ Bayrou et la politique de Sarkozy

Leur société

- p 6 ■ L'assassin de deux inspecteurs du travail condamné
 ■ Accidents du travail
- p 7 ■ Dans l'Éducation nationale, grève contre les suppressions d'emplois
 ■ Intermittents du spectacle
 ■ Expulsion de travailleurs maliens

Tribune

- p 6 ■ Ce sont les licenciements, et pas les immigrés, qui créent le chômage !

Dans les entreprises

- p 8-9 ■ Les pertes d'Airbus, une fable
 ■ Les travailleurs sacrifiés sur l'autel du profit, en France et en Allemagne
 ■ Dassault-Argenteuil, Alcatel - Rennes
- p 10 ■ Continental-Clairoix (Oise) ; Saft-Bordeaux ; Euro Auto-Hose - Nevers
- p 11 ■ PSA, usine d'Aulnay ; Peugeot Mulhouse ; Fagor - St-Jean-de-la-Ruelle ; Sanofi-Aventis - Vitry-sur-Seine
- p 12 ■ Ford Blanquefort - Gironde ; La Barre Thomas - Rennes ; Benalu - Pas-de-Calais
- p 13 ■ Saint-Dizier (Haute Marne) ; Galapagos-Proskelina
 ■ Abus de CDD sur les autoroutes...
- p 14 ■ DDE de Grenoble ; Centre hospitalier de Lens (Pas-de-Calais) ; Monoprix - Paris

Dans le monde

- p 15 ■ Bush en Amérique latine
 ■ Joutes politiciennes en Espagne
 ■ Grèce : étudiants en lutte

La campagne d'Arlette Laguiller

p 16

• Chiffres du chômage

Le gouvernement en flagrant délit de mensonge

L'Insee admet que rien ne prouve que le nombre de chômeurs ait diminué cette année. Son enquête annuelle sur l'emploi, publiée toutes les années en mars, montrait pour l'ensemble de 2006 un taux de chômage de 9,8 %, exactement le même que celui de l'année précédente, nettement supérieur aux 9,1 % dont se flattait le gouvernement.

Ces chiffres de l'Insee faisaient désordre à quelques semaines de l'élection présidentielle, alors que Dominique de Villepin et ses ministres viennent chaque mois se féliciter de la baisse du chômage. L'Insee a donc purement et simplement décidé – de son plein gré ? – de retarder à l'automne la publication de ses propres résultats, qualifiés pour l'occasion de douteux.

Ce cafouillage statistique n'a rien de bien mystérieux. Les chiffres du chômage qui tombent tous les mois sont déduits du nombre de demandeurs d'emploi fourni par l'ANPE. Or le gouvernement a multiplié ces dernières années les manipulations permettant de réduire ce nombre. Il y a d'abord l'accélération des radiations, en parti-

culier par la multiplication des contrôles. Elles sont passées en moyenne de 33 000 à 40 000 par mois. Il y a aussi des chômeurs qui deviennent stagiaires de la formation professionnelle. Les salariés licenciés qui passent dans des formules type Convention de reclassement personnalisée ou Contrat de transition professionnelle sont ainsi évacués des comptages. Sans compter tous ceux qui ne sont plus indemnisés et n'attendent plus rien de l'Agence pour l'emploi. Ce sont ces chômeurs, invisibles dans les chiffres de l'ANPE, que l'Insee réintègre dans son enquête annuelle réalisée directement par sondage sur un nombre important de personnes.



Le gouvernement manipule les chiffres du chômage, et aujourd'hui la ficelle est devenue tellement grosse que même ses instruments statistiques ont des ratés. Cela ne fait que confirmer ce que savent tous ceux qui habitent dans des quartiers populaires : il y a toujours autant de plans de licenciements ; quand on perd son emploi, il est toujours aussi difficile d'en retrouver un ; partout dans le pays, des entreprises ferment, réduisant le niveau de vie de populations entières. C'est la réalité, bien plus forte que les graphiques en baisse que viennent nous commenter des ministres fiers de leurs résultats... fictifs.

Daniel Mescla

La fête 2007 de Lutte Ouvrière

les 26, 27 et 28 mai à Presles (Val-d'Oise)

Dans les prochaines semaines, nous donnerons un aperçu du programme de notre fête 2007 qui aura lieu les 26, 27 et 28 mai à Presles (Val-d'Oise).

Nous pouvons déjà promettre des centaines de stands, des spectacles, des débats, et donc un week-end de la Pentecôte bien rempli à tout point de vue pour tous les participants.

Les cartes d'entrée sont d'ores et déjà en vente, et jusqu'au 12 avril elles seront

vendues au prix de 10 euros, au lieu de 15 euros à l'entrée de la fête.

En effet, nous voulons offrir une réduction importante à tous ceux qui nous aident en achetant à l'avance leurs cartes d'entrée, car la trésorerie de la fête en a besoin, pour financer ses achats.

De même, les bons d'achat, eux aussi disponibles dès à présent, sont une bonne manière de faire des économies. Rappé-

lons que chacun de ces bons permet de dépenser 5 euros à la fête, tout en ne coûtant que 4 euros. Soit une économie de 20 % sur tous vos achats durant la fête.

Commandez votre carte d'entrée et vos bons

Jusqu'au 12 avril 2007, vous pouvez vous procurer les cartes d'entrée au prix unitaire de 10 euros et les bons d'achat de

5 euros au prix unitaire de 4 euros.

– soit auprès de nos camarades

– soit en écrivant à :
 Lutte Ouvrière BP 233 – 75865 Paris Cedex 18.

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 12 mars



Les adieux de Tartuffe

Poudre aux yeux et gros mensonges

« J'aurais voulu, bien sûr, bousculer davantage les égoïsmes pour répondre plus vite aux difficultés que connaissent certains d'entre vous », a fait semblant de regretter Chirac, lors de son intervention télévisée où il a confirmé qu'il ne serait pas candidat lors de la prochaine élection présidentielle. Cela ne l'a pas empêché de se déclarer « fier » d'une réforme des retraites qui contraint les salariés à prendre leur retraite plus tard,

avec des pensions largement amputées. « Fier » aussi de l'action qui aurait été menée contre le chômage sous sa présidence, alors que les services statistiques officiels n'osent même pas en publier les chiffres avant les élections, tant ils contredisent les affirmations du gouvernement.

Chirac n'a pas lésiné sur les déclarations d'amour aux « Français ». Il en a bien servi certains, c'est vrai : les riches, objet de toutes ses attentions, qui ont vu les revenus de leurs paquets d'actions s'envoler et leurs impôts baisser.

Mais la population laborieuse n'a aucune raison d'être reconnaissante à Chirac du bilan de ces douze années. Son niveau de vie a régressé, du fait de la stagnation des salaires et de la hausse du coût de la vie. Des centaines de milliers de licenciements et de suppressions d'emplois ont nourri le chômage et l'ont maintenu à un niveau catastrophique. Conséquence de ces réductions d'effectifs, ceux qui ont conservé leur emploi ont vu augmenter considérablement les charges de travail. Les emplois précaires et les temps partiels imposés se sont multipliés. La baisse du niveau de vie et la spéculation immobilière ont conduit à une crise du logement qui a ramené le pays au niveau de l'immédiat après-guerre, et qui fait que dans la France de 2007 des milliers de salariés sont obligés de vivre dans la rue, et des millions de personnes de vivre dans des locaux et des conditions indignes de notre époque.

Voilà le résultat d'une politique tout entière au service du

grand patronat et de la fraction la plus riche de la population.

Mais ce bilan n'est pas seulement celui de Chirac et de la droite. De 1997 à 2002, il y a eu la « cohabitation », un gouvernement de gauche, dirigé par Jospin, avec la participation de ministres communistes, dont Marie-George Buffet. Et la politique de ce gouvernement a été si peu différente de celle de la droite, qu'à l'élection présidentielle de 2002 la gauche a perdu quatre millions de voix, ce qui a permis à Le Pen d'être présent au deuxième tour. Et plutôt que de s'interroger sur les raisons de cette défaite, la gauche a préféré appeler à voter Chirac (qui n'avait pas besoin de ses voix pour être sûr de l'emporter), lui donnant ainsi la possibilité de dire que la politique qu'il menait, il la menait avec le soutien de 82 % des électeurs.

Alors, quand Ségolène Royal déclare, après l'intervention de Chirac, qu'« une nouvelle page va s'ouvrir », mais après avoir salué « la dignité d'intervention du chef de l'État », on peut s'interroger sur ce que sera le contenu de cette « nouvelle page » si elle est élue. Car Ségolène Royal ne propose aucune mesure capable de combattre efficacement la baisse du niveau de vie, le chômage et la crise du logement qui résument le bilan des deux mandats de Chirac.

Sarkozy à l'Élysée ce serait un Chirac-bis, l'arrogance en plus, ne cachant même pas que son objectif est de restreindre encore les droits des travailleurs pour satisfaire le grand patronat.

Mais s'il faut voter contre Sarkozy, il faut aussi dire par notre vote que nous exigerons du nouveau gouvernement qu'il prenne rapidement des mesures concrètes pour relever les salaires et les retraites, pour créer des emplois, et pour mettre en chantier les centaines de milliers de logements décentes et abordables qui manquent actuellement.

C'est pour permettre aux travailleurs d'exprimer cette exigence que je me présente à cette élection.

Arlette LAGUILLER

• Du côté des milliardaires

35 % d'augmentation... de la fortune

Ils seront bientôt mille. Riche année 2007 pour le club des milliardaires – en dollars – recensés par le magazine économique américain *Forbes*. Le club vient de gagner 153 nouveaux membres, atteignant un total de 946.

Leur nombre s'accroît de plus en plus vite. L'an dernier, il n'avait compté que 102 recrues, et leur fortune cumulée de 3 500 milliards de dollars a joliment prospéré : 35 % d'augmentation, sept fois plus que le taux de la croissance mondiale en 2006 ! Dans le détail du tableau, il n'y a rien de très nouveau : près de la moitié de ces richissimes se trouvent aux États-Unis, le vainqueur sans surprise restant le PDG de Microsoft, Bill Gates. La grande fortune ne connaît pas de frontières, le troisième du peloton est le magnat mexicain des télécommunications Carlos Slim, le cinquième, le « sidérurgiste » indien Mittal et le septième est

le Français Bernard Arnault, PDG de LVMH, de plus en plus riche grâce aux produits de luxe. La parité est en quelque sorte malmenée, puisque la première fortune « féminine » de la liste, Liliane Bettencourt, PDG de L'Oréal, n'est que douzième.

Le temps, c'est de l'argent, paraît-il. En effet ! Il faudrait près de deux millions d'années à

un smicard pour amasser l'équivalent de la fortune de Bernard Arnault (20 milliards d'euros) mais la fortune des milliardaires, elle, s'accroît bien plus vite : en quatre décennies, aux États-Unis, les possessions des 0,1 % les plus riches sont passées de 1 % de la richesse du pays à 5 %. 2 % de la population mondiale possèdent à eux

seuls la moitié des avoirs industriels, financiers et immobiliers du globe. En revanche, la moitié la plus pauvre de l'humanité ne possède que 1 % de la richesse mondiale.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on recense parallèlement, au même moment, deux milliards d'humains mal nourris et 854 millions « d'affamés »,

selon un spécialiste de l'agronomie.

Si l'humanité veut voir vivre d'une façon décente les neuf milliards d'êtres qui la constitueront d'ici moins d'un demi-siècle, elle n'aura d'autre solution que de s'attaquer, auparavant, au système qui fabrique la liste *Forbes*.

Viviane LAFONT

CAC 40 : 100 milliards d'euros qui s'envolent

Trente-huit sur quarante des principales sociétés cotées en Bourse (le fameux CAC 40) ont maintenant publié leurs résultats pour 2006. En tout il y en a pour 95 milliards d'euros de bénéfices, pas très loin des 100 milliards quand on aura les derniers chiffres.

Les grands vainqueurs du palmarès sont les groupes financiers et d'assurance (26,4 milliards pour six sociétés) et ceux qui sont liés au cours du

pétrole : Total est recordman avec 12,6 milliards, mais il y a aussi EDF et GDF.

Que va-t-on faire de ces presque cent milliards ? De un tiers à 40 % des bénéfices iront aux actionnaires. Le reste servira à des spéculations diverses, à des fusions-acquisitions d'entreprises, OPA, etc. rien d'utile pour la population.

Pourtant, avec une telle somme, on pourrait par exemple salarier trois millions

de personnes à 1 500 euros par mois, avec en plus les cotisations sociales (43 % du salaire). Cela représente 2 145 euros par mois et 25 740 par an pour une personne. Pour trois millions de personnes, qui pourraient ainsi être employées à bien des choses utiles et nécessaires, cela fait 77,22 milliards d'euros.

Et il resterait encore 23 milliards d'euros, de quoi couvrir le trou de la Sécu et lancer, par

exemple, un sérieux programme de construction de logements sociaux.

Cent milliards d'euros inutiles, alors qu'ils pourraient être employés pour lutter contre le chômage, à construire des logements, à renflouer la Sécurité sociale : c'est le prix que l'on paye pour ce système capitaliste cupide, irresponsable et inhumain.

André VICTOR

• Borloo et la garantie loyers impayés

Objectif : aider encore plus les propriétaires

La dernière combine trouvée par le ministre Borloo pour faire semblant de s'occuper du problème du logement, c'est le « *contrat de location avec la garantie des risques locatifs (GRL)* ».

Vendredi 9 mars, toute la presse était mobilisée tandis qu'il venait assister à la signature du premier contrat de location assorti d'une telle garantie : à Neauphle-le-Château, dans les Yvelines, un studio de 25 m², « *sous les toits et défraîchi* » rapportait un quotidien, loué à une étudiante pour 490 euros tout compris. Une affaire ou un vol qualifié ?

Il faut être ministre du Logement pour avoir le culot de présenter comme un grand pas en avant ce dispositif qui consiste à inciter les propriétaires à souscrire auprès de leur assureur un tel contrat GRL, pour un coût s'élevant à

2,50 % du montant du loyer, à condition que celui-ci ne dépasse pas 50 % des revenus du locataire !

D'après Borloo, cette « innovation » devrait inciter les propriétaires à remettre en location des logements vacants. Il avance même le nombre de 600 000 logements inoccupés qui pourraient ainsi réapparaître sur le marché locatif parce que les propriétaires seraient assurés, puisque « *par rapport aux systèmes existants, la GRL a l'avantage d'entrer en vigueur dès la première minute du premier impayé et de ne pas être limitée dans le temps* ». En clair, Borloo est content parce qu'il aurait rassuré les propriétaires !

Borloo reconnaît donc que 600 000 logements existants restent inoccupés du seul fait que leurs propriétaires, et

parmi eux de nombreuses sociétés auxquelles appartiennent des immeubles entiers dans Paris et les autres grandes villes du pays, refusent de les louer à des prix acceptables, voire de les louer tout court. Une fois de plus, il n'a rien trouvé de mieux que de rassurer et d'aider, non pas ceux qui ont le besoin pressant de se loger convenablement, mais les propriétaires... dont rien ne dit qu'ils se laisseront séduire par le dispositif. Car cette assurance pour loyers impayés existe déjà, proposée par des assureurs privés à un coût un peu plus élevé. Pour que la GRL de Borloo soit moins élevée, l'État prendra en charge la différence.

Voilà ce que Borloo ose appeler un « *effort sur le logement locatif social* » !

Lucienne PLAIN

• Copé

Le coup des 35 heures

Quand on lui parle des 65 milliards d'euros que l'État a dépensés, en 2005 pour subventionner les patrons, François Copé, ministre et soutien de Nicolas Sarkozy, a sa réponse toute faite : sur cette somme, 19 milliards seraient le prix du passage aux 35 heures décidé par Martine Aubry. Une façon de renvoyer la balle en affirmant que la droite n'a pas le monopole des cadeaux aux patrons – ce qui n'est pas faux – et de faire croire que ce sont les 35 heures qui ont été une catastrophe financière pour l'État.

La réalité est bien différente... La loi sur les 35 heures a certes représenté un énorme cadeau pour les patrons, sous forme de baisse de leurs cotisations sociales pendant cinq ans. La somme a été évaluée à l'époque à 65 milliards de francs par an (10 milliards d'euros). Martine Aubry expliquait que cet allègement sur les cotisations patronales s'ajoutait à une somme du même ordre (9 milliards d'euros) résultant de mesures d'allègement décidées sous Édouard Balladur et sous Alain Juppé. Tout cela représentait donc un cadeau annuel de 19 milliards d'euros aux patrons.

Dès que la droite est revenue aux commandes, loin de considérer que cette somme était une charge insupportable pour l'État, François Fillon a été chargé d'élaborer une loi qui rendait permanents les allègements provisoires et qui les généralisaient à toutes les entreprises, qu'elles soient passées aux 35 heures ou non. Le calcul des allègements a été modifié et il touche tous les salaires jusqu'à 1,6 smic. Le coût a bien sûr augmenté pour l'État, d'autant que les gouvernements Raffarin puis Villepin ont ajouté une multitude d'autres dispositifs visant eux aussi à réduire, voire supprimer les cotisations sociales des entreprises. On estime aujourd'hui le montant de ces cadeaux à 25 milliards d'euros pour 2007.

C'est se moquer du monde que de rejeter sur la seule gauche le poids pour le budget de l'État de ce que celui-ci doit payer à la Sécurité sociale à la place des patrons. Chacun en sa part et ni Sarkozy ni Royal n'ont manifesté la moindre intention de supprimer ces cadeaux-là. Bien au contraire !

Roger PERIER

• Résultats de GDF

Des profits dans le gaz

Gaz de France vient d'annoncer son résultat pour l'année 2006. Les bénéfices atteignent le montant record de 2,3 milliards d'euros, en hausse de 35 % par rapport à 2005, pour un chiffre d'affaires de 27,6 milliards.

Gaz de France a toujours justifié l'augmentation de ses tarifs par la nécessité de les aligner sur les prix d'achat du gaz naturel, eux-mêmes indexés sur les cours du pétrole.

S'il ne s'agissait que de cela, GDF ne devrait pas faire de profits, ou peu. Mais ces 2,3 milliards proviennent bien du fait que les tarifs de GDF vont au-delà de la simple répercussion du coût de l'achat du gaz à l'étranger (rappelons que la France n'en produit quasiment pas). Rien qu'à voir le chiffre d'affaires, GDF pourrait, sans qu'il y ait perte, baisser ses prix d'environ 10 %. Mais GDF préfère faire des bénéfices fastueux, au détriment de la grande majorité de la population qui se chauffe, se lave et cuisine au gaz, ainsi que des industries consommatrices.

À la suite de la petite baisse actuelle des prix du pétrole, il est question d'une petite diminution des tarifs du gaz qui

pourrait avoir lieu en juillet 2007. Mais de toute façon les usagers continueront à payer trop cher. Car pour cette entreprise, détenue encore à 80 % par l'État bien que son statut ait changé, la priorité est de rapporter du bénéfice aux actionnaires actuels et futurs.

André VICTOR

Un choix qui se révèle criminel

Un incendie a fait trois morts dans la nuit de vendredi à samedi 10 mars, dans un immeuble situé rue des Innocents, à Paris. Cet incendie a pris des proportions importantes parce qu'il a été alimenté par des fuites dues à la fonte, sous l'effet de la chaleur, des canalisations de gaz en plomb. De plus, l'interruption de l'arrivée du gaz dans cet immeuble n'a pas pu se faire en manœuvrant le robinet sous le trottoir. Il a fallu ouvrir celui-ci pour atteindre la conduite, ce qui a pris une heure !

GDF pendant ce temps-là annonce des profits records, aux dépens de la modernisation du réseau.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* EDF-GDF Paris

• De Robien conseille les instituteurs

Les mots du ministre et les maux de l'école

Le ministre de l'Éducation nationale de Robien vient de s'apercevoir qu'il était important d'avoir du vocabulaire pour pouvoir communiquer. Il faut donc, a-t-il conclu, que les instituteurs de maternelle fassent aux enfants des leçons de mots !

Les enseignants n'avaient certes pas attendu l'illumination ministérielle pour faire leur

métier et donner du vocabulaire aux élèves. De même qu'ils n'avaient pas attendu que de Robien découvre le calcul et la grammaire pour les enseigner. Ils veulent simplement pouvoir le faire efficacement, c'est-à-dire avoir des classes d'autant plus petites que les enfants ont plus de difficultés avec l'apprentissage de la langue. Et cela doit se faire rapidement, car il y va de

l'avenir de centaines de milliers de jeunes de milieu populaire !

Mais ce n'est pas le problème du ministre, qui parle de tout cela avec détachement et mépris, tant pour les élèves que pour les enseignants. Pour lui il ne s'agit que de tenir jusqu'au prochain gouvernement, car même s'il a peu de vocabulaire, il connaît le mot « maroquin ».

P.G.

• Le Mans

Un réfugié guinéen expulsé

Ibrahim Balbé, un jeune Guinéen de 21 ans, a été arrêté au Mans le 23 février comme un malfrat et expulsé vers l'Allemagne le 7 mars.

Il vivait au Mans depuis quatre mois dans un foyer. Il avait confié à un autre résident qu'il avait été torturé et emprisonné en Guinée. Suite aux mauvais traitements et à un emprisonnement de trois semaines dans l'obscurité totale, il avait perdu l'usage

d'un œil et devait porter en permanence des lunettes noires pour se protéger. Il avait ajouté qu'il avait perdu une partie de sa famille.

Ibrahim avait donc décidé de fuir, tout d'abord en Allemagne, puis en France, où il espérait obtenir un « asile ».

Au foyer du Mans où il vivait, son arrestation et son expulsion ont suscité l'indignation. Une lettre a été envoyée au préfet et une pétition signée par

de nombreux résidents et par les personnes qui l'ont connu.

Aux dernières nouvelles, Ibrahim serait dans un centre de soins en Allemagne. Mais il n'a aucune certitude de pouvoir y rester et risque certainement d'être renvoyé en Guinée.

Au pays qui se prétend des droits de l'homme, on voit quel sort est réservé à des réfugiés comme Ibrahim.

Correspondant local

• Sarkozy et « l'identité nationale »

Un ministère pour l'électorat réactionnaire

Redoublant d'ardeur pour capter l'électorat de Le Pen en multipliant les propositions qui reprennent les thèmes de propagande de l'extrême droite, Sarkozy vient d'annoncer son intention, s'il est élu, d'instituer un « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ».

Évidemment la création de ce ministère de l'Immigration, si Sarkozy est élu, ne changera pas grand-chose à la situation actuelle, car le Sarkozy ministre de l'Intérieur dispose déjà de tout un arsenal juridique pour pourrir la vie des travailleurs immigrés. Mais cette proposition est manifestement un appel du pied à l'électorat lepéniste.

Il y a quelques semaines, devant des millions de téléspectateurs, on l'avait vu déclarer : « *Personne n'est obligé d'habiter en France, mais quand on habite en France, on respecte ses règles, c'est-à-dire qu'on n'est pas polygame, on ne pratique pas l'excision sur ses filles, on n'égorge pas le mouton dans son appartement et on respecte les règles républicaines* ». Comme si tout cela s'appliquait à la majorité des immigrés qui vivent et travaillent en France.

Mais son projet de ministère de « l'Identité nationale » va encore plus loin, en prévoyant un « examen de pas-

sage », une bonne connaissance du français, pour les familles de travailleurs immigrés qui voudraient bénéficier d'un « regroupement familial » de plus en plus problématique.

Car pour les gens comme Sarkozy, les travailleurs immigrés sont en France pour travailler, point final. Le droit à une vie de famille, c'est au bon plaisir de ceux qui les exploitent ou de leurs représentants.

Mais en fait Sarkozy n'est pas xénophobe. Ce qu'il pense des travailleurs immigrés, il le pense de tous les travailleurs. Qu'ils produisent du profit et qu'ils se contentent de ce que le patronat veut bien leur laisser, car ce n'est pas une simple coïncidence si c'est le même

homme qui s'en prend au droit de grève, aux retraites, aux droits des chômeurs, quel-

les que soient leur origine et leur nationalité.

Michel ROCCO



Manifstation, le 13 mai 2006, contre la loi Sarkozy anti-immigrés

• Alstom

Il a sauvé les actionnaires, pas les emplois

S'adressant aux travailleurs de l'usine Airbus de Méaulte qui s'inquiètent à juste titre de leur avenir, Sarkozy a tenté de se donner le rôle de sauveur. « *J'aime les usines et j'aime les industries* », a-t-il déclaré. Et se voulant rassurant, il a fait état de son rôle dans le sauvetage d'Alstom : « *Je l'ai fait pour l'Alstom. Ça me donne quand même un crédit pour parler de ces choses-là* » a-t-il ajouté.

Mais qu'a-t-il fait pour

l'Alstom ? Il a fait acquérir par l'État, en 2004, un peu plus de 20 % des actions de ce groupe, alors que leur cours était descendu à 1 euro. Puis, l'État a revendu ces actions à Martin Bouygues en 2006. Entre temps, 10 000 emplois ont été supprimés au plan mondial, dont 2 500 en France.

Sarkozy aime à dire que cette opération est « gagnant-gagnant ». Mais si les actionnaires d'Alstom ont plus que

sauvé leur mise, si l'État en a tiré profit, si Martin Bouygues en a bénéficié, les seuls perdants sont les salariés. Car pour eux, le bilan s'est traduit par des emplois en moins, un gel des salaires.

Si le grand patronat a tout lieu de faire crédit à Sarkozy pour le rôle qu'il a joué dans cette opération, en revanche, son « exploit » n'a rien de rassurant pour les travailleurs.

J.-P.V.

• Bayrou

Sous le vernis... la politique de Sarkozy

Bayrou tente de se donner une image d'homme politique qui comprend le peuple, « rassembleur, impartial et franc »

Rassembleur en effet, en tant que ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Balladur, de 1993 à 1995, il avait réussi à rassembler plus d'un million de manifestants dans la rue... contre lui. Cela faisait suite à sa tentative d'augmenter le financement des écoles privées par les fonds publics. Puis, de 1995 à 1997, Bayrou était ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle dans le gouvernement Juppé qui « rassembla » également un nombre de grévistes jamais vu

depuis longtemps, face aux attaques contre les retraites des travailleurs du secteur public.

Cet homme qui prit la tête de l'UDF en 1998 aurait-il eu la révélation tardive de l'existence de l'inégalité sociale ? « *Les fins de mois taraudent les Français* » peut-on lire sur son site de campagne dans la rubrique « pouvoir d'achat ». Mais c'est pour conclure qu'il faut que « *ceux qui veulent travailler plus, soient libres de le faire sans charges supplémentaires* ». Voilà qui a un air de déjà entendu, car en quoi est-ce différent du « *travailler plus pour gagner de plus* » de Sarkozy ?

Bayrou n'a pas de mots assez forts pour dénoncer la situation

du logement, qui fait que « *des personnes dorment dans leur voiture alors qu'elles ont un emploi stable* ». Mais il ne trouve à proposer que « *le droit au logement opposable* » cher à Villepin, ou bien « *imposer une part de logements sociaux dans tous les programmes de construction, pour garantir la mixité sociale* ». Borloo s'était engagé à la même chose, on voit ce qu'il en est.

Sur le problème de l'emploi, Bayrou ne se distingue pas plus du reste de la droite : « *Le coût de l'emploi additionné au coût des charges est trop lourd* » dit-il. Il faudrait donc offrir à toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, la possibilité de créer deux

emplois sans charges sociales pour une durée de cinq ans. Cette mesure pourrait tout de même être plafonnée à « *5 000 euros de salaire net* » tient-il à ajouter sans rire.

On ne peut pas dire que la proposition de « baisser les charges », c'est-à-dire les cotisations patronales, pour embaucher brille par son originalité. C'est ce que répètent tous les gouvernements depuis des années sans que cela ait créé un seul emploi.

Bref, le président de l'UDF dépense beaucoup de salive pour emballer différemment un programme, en fait identique à celui de Sarkozy.

Aline RETESSE

• LVMH-Bernard Arnault

Luxe, spéculations et suppressions d'emplois

Bernard Arnault, le Pdg du premier groupe de luxe du monde, LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy), l'homme le plus riche de France, fait ses courses chez Carrefour.

Avec un fonds spéculatif américain, il vient en effet d'acquérir pour 3,5 milliards d'euros, 9 % du capital de Carrefour, deuxième distributeur mondial. D'après la presse financière, cet investissement aurait un caractère spéculatif, entraînant la valorisation de l'immobilier des magasins Carrefour.

Alors que l'argent coule ainsi à flots et deux ans après qu'Arnault a fermé La Samaritaine, une partie du personnel de ce magasin reste toujours sans emploi et sans reclassement. Sur les 725 emplois supprimés (en réalité, 1 500 avec les salariés des entreprises extérieures), au moins 150 n'ont rien retrouvé. Et le « plan social » lié à cette fermeture doit s'achever le 30 avril prochain.

Dès l'achat de La Samaritaine en 2001, Bernard Arnault avait été averti des problèmes de sécurité posés par ce magasin, prétexte invoqué pour le fermer. Il n'a rien fait pour y remédier, dénoncent les syndicalistes de l'entreprise. Maintenant, après travaux, il prévoit de ne rouvrir qu'en 2011, espérant réaliser avec ce bâtiment en plein cœur de Paris, une superbe opération immobilière comparable à celle du magasin Vuitton des Champs-Élysées.

Spéculations et suppressions d'emplois, voilà comment ont été amassés les 17 milliards d'euros de la première fortune de France, celui qui se fait appeler « l'empereur du luxe ». Un empereur qu'il serait bon d'envoyer à Sainte-Hélène, histoire de récupérer ses milliards pour des investissements utiles à toute la collectivité. Ce ne serait pas un luxe, mais une nécessité sociale.

Louis Bastille

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Ce sont les licenciements, et pas les immigrés, qui créent le chômage !

En annonçant de nouvelles lois anti-immigrés et la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, Sarkozy désigne à nouveau les immigrés comme responsables de nos problèmes. Selon lui, la France serait « une histoire, une communauté de valeurs, une identité ». Encore heureux qu'en entendant les propos xénophobes de Sarkozy, beaucoup ne se sentent pas de valeurs communes avec lui ! Car toute cette démagogie ne vise qu'à diviser la classe ouvrière pour mieux l'exploiter.

En réalité, les travailleurs français et immigrés ont bien une identité commune, c'est celle d'être exploités par le même patronat. Bouygues, Bolloré, Total, Lagardère sont autant de trusts français qui pillent les richesses du Tiers-monde et s'enrichissent sur le dos des travailleurs de tous les pays.

Sarkozy voudrait que les immigrés s'intègrent plus à la France ? Alors pourquoi sa police ne cesse-t-elle pas d'abord de harceler les jeunes et les travailleurs par des contrôles d'identité, qui s'accompagnent souvent de provocations et d'insultes, dès qu'ils ont la peau colorée ? Pourquoi expulse-t-il des parents ou des enfants présents en France depuis des années et qui n'ont parfois aucun souvenir de leur pays d'origine ? Les rassemblements et protestations qui s'organisent pour empêcher ces expulsions témoignent pourtant de leur bonne intégration.

Mais Sarkozy n'a que faire de l'intégration des immigrés. Ce qu'il veut c'est détourner les travailleurs des vrais responsables du chômage et de la précarité. Ceux qui vivent, et pas chichement, des allocations de l'État, ce ne sont pas les immigrés, mais le patronat, qui a reçu 65 milliards d'euros rien qu'en 2005. Ceux qui créent le chômage et mettent les travailleurs à la rue, ce sont encore les grands patrons qui veulent accroître toujours plus leurs profits.

Avec leurs 10 000 et 12 000 suppressions d'emplois respectives, Airbus et Alcatel-Lucent en sont les derniers exemples. Ces deux entreprises n'ont pas de difficultés économiques, elles cherchent simplement à augmenter d'avantage leurs profits en faisant peser la même charge de travail sur un plus petit nombre de salariés. Pour ce qui est d'Air-

bus, ses carnets de commande sont remplis pour plusieurs années. Après des années de bénéfices considérables, il vient d'annoncer des pertes, pour la première fois en 2006 – mais EADS sa maison mère est bénéficiaire – et la comptabilité secrète des entreprises laisse suffisamment de jeu aux patrons pour faire apparaître le résultat qui les arrange. La preuve : l'excuse avancée pour les licenciements est le coût du retard de l'A380, alors qu'aucun de ces avions ne devaient être livrés, et donc payés, cette année.

Quant aux salaires, ce sont toujours les patrons qui choisissent de les maintenir au niveau le plus bas. Ce n'est pas l'argent qui leur manque. Selon l'Insee, les profits de l'ensemble des entreprises en France s'élèvent à 470 milliards d'euros pour 2005. Augmenter de 300 euros par mois les 16 millions de salariés du privé, cela ne coûterait que 58 milliards. Une bien maigre part du gâteau ! 300 euros d'augmentation, c'est ce que revendiquent les ouvriers de PSA à Aulnay (en Seine-Saint Denis), en grève depuis le 28 février. Ils ont bien raison et montrent l'exemple à suivre.

Car ce qui reste à l'ordre du jour, c'est l'unification des luttes, qui sont nombreuses à éclater mais de façon isolée sur des revendications pourtant communes à tous les travailleurs. Un mouvement d'ensemble serait capable de faire reculer le patronat et de changer réellement le sort des classes populaires.

C'est cette perspective que défend Arlette Laguiller depuis des années. Voter pour elle aux prochaines élections présidentielles, cela permettra de réaffirmer la nécessité d'imposer les revendications qui touchent l'ensemble du monde du travail : interdiction des licenciements, 300 euros pour tous, smic à 1 500 euros net tout de suite.

Et au-delà, préparons-nous à riposter sur notre propre terrain : celui des luttes dans les entreprises et dans la rue.

Editorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle du lundi 12 mars 2007, édités par la Fraction.

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• L'assassin de deux inspecteurs du travail condamné

Un patronat hostile à tout contrôle

En condamnant à 30 ans de réclusion l'exploitant agricole qui avait tué deux contrôleurs du travail de Dordogne, le 2 septembre 2004, le tribunal de Périgueux n'a pas suivi la défense qui présentait ce meurtrier comme dépressif. Ce dernier employait des saisonniers sans les déclarer. Ayant déjà eu maille à partir avec la justice pour des faits similaires, il avait fait feu, à bout portant, sur les agents de l'inspection du Travail, et dans le dos d'une de ses victimes.

Les faits étaient établis. Il a pourtant fallu deux ans et demi à la justice pour se prononcer. Si elle a pris son temps, c'est sans doute que l'émotion et la colère restaient grandes parmi les collègues des agents assassinés. Et leurs ministères de tutelle (Travail, Transport, Agriculture) ne les avaient, sauf exceptions locales, pas autorisés à s'absenter pour assister au procès. De peur qu'ils s'y présentent en nombre ?

En tout cas, au lendemain de ce double meurtre, les personnels de l'inspection du Travail avaient répondu nombreux à l'appel à la grève lancé par les syndicats. Car les incidents et agressions de la part d'employeurs durant des contrôles sont de plus en plus fréquents, même si c'était la première fois en un siècle d'histoire de l'inspection du Travail que des agents étaient assassinés dans l'exercice de leurs fonctions. Et cela, dans un climat où, au plus haut niveau, celui du gouvernement, les autorités censées appliquer la loi, non seulement ne cessent de l'adapter dans le sens voulu par le patronat, mais multiplient les déclarations sur les prétendues « rigi-

dités » du code du travail qu'il faudrait « réformer », en faisant sauter certaines limitations légales, pourtant bien modestes, au droit divin des patrons.

Ainsi, quand tel inspecteur, qui a constaté une infraction au code du travail, donne raison à des salariés contre leur patron, il est de plus en plus fréquent de voir sa décision désavouée et cassée par le ministre du Travail.

L'inspection du Travail compte 1 950 agents, et qui ne sont pas tous « de terrain », censés pouvoir contrôler... 1,5 million d'entreprises. Autant dire qu'un patron court bien moins de risque d'être contrôlé qu'un automobiliste sur la route !

Et cette institution, qui n'est même pas habilitée à régler les litiges relatifs au contrat de travail, est chargée de faire respecter une législation (en l'occurrence, celle qui s'applique au travail) qui, bien sûr, n'a pas été décidée par les travailleurs.

Mais pour limités que soient les missions et les moyens de l'inspection du Travail, c'est encore trop aux yeux du patronat. 81 députés UMP avaient ainsi déposé, fin 2003, un projet de loi prévoyant de « réorganiser » l'inspection du Travail, accusée par eux d'« entraver la liberté d'entreprendre »...

Cette liberté patronale, celle qu'a le renard « d'entreprendre » dans le poulailler, n'est pourtant guère bridée quand on sait que, proportionnellement au nombre de salariés, il y a aujourd'hui moins d'inspecteurs du travail qu'au début du siècle précédent !

Pierre LAFFITTE

• Accidents du travail

Le service minimum du Medef

Les négociations entre patronat et syndicats sur la sécurité du travail ont abouti lundi 12 mars à un texte du Medef, amendé par certains syndicats, qui traite de l'amélioration de la prévention et de l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles. En 2005 les chiffres officiels donnent le nombre de 700 000 accidents avec arrêts de travail, en baisse par rapport à 2004 (745 000 accidents). Mais on sait ce qu'il faut penser des statistiques officielles, de nombreuses entreprises ne reculant devant aucune pression pour ne pas les déclarer. En fait, sur ce chiffre, le nombre d'accidents graves, est, lui, en augmentation. Quant aux maladies professionnelles, plus de 40 000 cas ont été reconnus dont les trois-quarts sont des troubles musculo-squelettiques (TMS), en pleine explosion (plus 20 % par an depuis dix ans).

En ce qui concerne la prévention, le projet du Medef propose de diminuer les taux de cotisation pour les accidents du travail ou maladies professionnelles des entreprises « qui engagent des actions de prévention ». Cela concernerait les

entreprises de moins de onze salariés qui signeraient des « contrats de prévention » et pourraient bénéficier de conseils et d'informations de la Caisse régionale d'assurance-maladie. Mais la demande de la CGT de développer les Comités d'hygiène et de sécurité (CHS-CT) de zones et de sites n'a pas été retenue.

Quant à l'indemnisation des victimes d'accidents du travail, l'accord prévoit une « réparation améliorée » que le Medef a chiffrée autour de 400 millions d'euros. Mais le texte précise que toutes ces mesures sont conditionnées aux possibilités de financement par la branche accidents du travail-maladies professionnelles de la Sécurité sociale, branche déficitaire depuis 2002 et dont pourtant le Medef propose de diminuer les cotisations !

Les syndicats ont jusqu'au 21 mars pour signer ce texte. D'ores et déjà la CGC a annoncé son refus. Quant à la CGT, elle a déclaré qu'on est « très loin du compte ». On ne peut qu'être d'accord avec elle.

Cédric DUVAL

• Dans l'Éducation nationale

Grève contre les suppressions d'emplois

Mardi 20 mars, une grève est prévue dans les lycées et les collèges.

En effet, des milliers de suppressions de postes sont encore prévues pour l'année prochaine. La conséquence dans chaque établissement est catastrophique : diminution des

heures d'enseignement (la dotation horaire globale), disparition des heures durant lesquelles les élèves se retrouvent en demi-groupe, disparition de diverses options et, surtout, classes surchargées. Le nombre de surveillants et de personnels de service est également par-

tout en diminution, créant des situations explosives, dans certains collèges en particulier.

Les principaux candidats à la présidentielle parlent d'éducation. Mais ils ont tous été membres de gouvernements qui ont réduit les moyens pour celle-ci.

Il faudrait au contraire embaucher le nombre d'enseignants, de surveillants, d'infirmières scolaires nécessaires. Et ce d'abord dans les quartiers où la jeunesse populaire est laissée pour compte.

A. R.

Teddy Sapin



Notre camarade Teddy Sapin, que beaucoup connaissaient sous le nom de Dussard, nous a quittés le 4 mars à l'âge de 63 ans.

D'abord militant du PCF, c'est au Crédit Lyonnais, où il travaillait, qu'il connut les camarades de Lutte Ouvrière – Voix Ouvrière à l'époque – dans les années 1965-1966 et qu'il devint trotskyste et adhéra à notre parti. Teddy est resté fidèle aux idées communistes révolutionnaires, qu'il a toujours défendues.

Malade depuis des années, il n'a pu résister plus longtemps.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un camarade militant, curieux de tout, cultivé, aimant voyager et aussi faire partager ce qui le passionnait.

Il nous manquera.

• Région d'Argenteuil-Bezons (Val-d'Oise)

Non aux réductions de moyens pour les écoles !

Le vendredi 9 mars, 250 enseignants et personnels de l'Éducation nationale se sont retrouvés en manifestation autour de la « Dalle » d'Argenteuil, où vivent un certain nombre d'élèves qui risquent d'être victimes des réductions de moyens dans l'Éducation nationale.

On parle de ces quartiers populaires comme de lieux « à problèmes », et un certain nombre de responsables politiques y viennent en tournée

médiatique. Mais les enseignants qui, eux, assument leurs tâches au quotidien tenaient à montrer ce jour-là qu'il n'est pas question d'accepter les suppressions de moyens dans les collèges et les lycées de ces quartiers.

Chaque année, en janvier ou février, sont annoncés les moyens attribués pour les collèges et les lycées pour la rentrée suivante. Chaque année, ils sont en diminution. Mais cette année, dans de nombreux éta-

blissements du Val-d'Oise, et entre autres dans ceux de la région d'Argenteuil-Bezons, ces moyens annoncés sont en très forte baisse.

Des heures d'aide aux élèves, de soutien, de méthodologie sont remises en cause tout comme de nombreux doubléments de cours. Ainsi, dans un des lycées de la région, l'heure d'aide hebdomadaire aux élèves de seconde pour le français et les mathématiques est supprimée.

La plupart des établissements de la région sont pourtant classés « zone d'éducation prioritaire » (ZEP). Les élèves, pour beaucoup issus de milieux modestes, devraient pouvoir bénéficier, non pas de moins, mais de davantage de moyens.

Les justifications démographiques, si elles étaient réelles, pourraient leur profiter et se tra-

duire par la diminution du nombre d'élèves par classe. Mais la cause de cette diminution des moyens est la réduction des milliers de postes d'enseignants, prévue pour la rentrée prochaine. Les académies ont obligation de supprimer un certain nombre de postes, tout comme les inspections départementales. Ces dernières, sur la base de prévisions d'effectifs fantaisistes, décident d'imposer aux établissements un quota de diminution d'heures d'enseignement.

La réaction est vive dans les établissements. Les personnels savent que l'enjeu n'est pas seulement au niveau de chaque collège ou lycée. Ils veulent se regrouper, pour agir ensemble contre les projets gouvernementaux.

Correspondant local

• Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)

Contre l'expulsion de travailleurs maliens

Samedi 10 mars, la manifestation contre l'expulsion de 23 travailleurs maliens a rassemblé plus de 1 000 personnes dans le centre de Montfort-sur-Meu, une ville de 5 500 habitants des environs de Rennes. Mercredi 8 mars, une première manifestation avait déjà réuni 700 personnes.

C'est le 28 février que ces 23 salariés, d'origine malienne, ont été interpellés par la police pour détention de faux papiers. Ils ont été arrêtés et menottés comme des truands, de bonne heure le matin, au moment où ils se rendaient à leur travail à la société d'abattage où se fait l'abattage, la découpe et la transformation de la viande de porc.

Ces travailleurs ne sont pas des clandestins. Ils travaillaient depuis cinq ans, dans le cadre d'un contrat de travail. Ils ont des fiches de paye et paient des impôts. Ils occupent des emplois difficiles, pour lesquels des entreprises comme la Cooperl ont recours à de la main-



d'œuvre étrangère, sont insérés dans la vie locale, sont appréciés de tous, connus des élus locaux, ont appris le français, sont membres pour certains de clubs de sport ou d'associations locales. Certains d'entre eux ont tissé des liens conjugaux et l'un d'entre eux sera même papa dans quelques mois.

Ce sale coup contre des tra-

vailleurs immigrés n'est pas resté sans réponse. Les manifestants ont exigé le retour « *de nos amis maliens* » et scandaient : « *Ils sont ici, ils sont d'ici* ». La mobilisation va continuer pour obtenir la suspension des arrêtés d'expulsion et la régularisation de leur situation.

Correspondant LO

• Intermittents du spectacle

Non à l'accentuation de l'insécurité sociale !

Lundi 12 mars à Paris, plusieurs milliers de manifestants ont protesté contre le nouveau protocole définissant les règles de l'assurance-chômage des intermittents du spectacle.

Rédigé le 18 avril 2006, ce texte initié par le Medef avait reçu en décembre la signature de certaines directions syndicales minoritaires, dont la CFDT, mais reste combattu par les intermittents. S'il entre en vigueur, comme prévu, le 1^{er} avril, ce texte entérinera les aspects principaux de la réforme de 2003, contre laquelle ils se battent depuis cinq ans. Rares sont les cérémonies un peu médiatisées, comme les Victoires de la musique, deux jours plus tôt, qui n'ont pas été l'occasion d'interventions de techniciens ou d'artistes, contre le durcissement des règles d'indemnisation des journées non travaillées dans le spectacle et l'aggravation des conditions d'emploi et de vie pour une grande partie des 100 000 intermittents.

Le nouveau calcul des droits, depuis 2003, élimine du droit à indemnisation un grand nombre de salariés qui travaillent par intermittence, enchaînant les contrats à durée déterminée (CDD) pour des entreprises du spec-

tacle. Grâce à leur mobilisation, les intermittents avaient contraint les pouvoirs publics à mettre en place un « fonds transitoire » d'un montant supérieur à 200 millions d'euros, qui permettait de « repêcher » environ 35 000 salariés intermittents touchés par le nouveau mode de calcul. Le protocole signé réduirait à quelques mois seulement la durée de versement des indemnités, qui constituent pourtant une part indispensable des revenus des intermittents.

Quant au dispositif lui-même, il devrait être remplacé par un « fonds de professionnalisation » doté de 46 millions d'euros seulement, ce qui aurait pour effet de fragiliser encore plus de nombreux salariés du spectacle et d'aggraver la crise de l'emploi et la course aux heures ou au cachet dans ce secteur.

Cette nouvelle journée de manifestation a rappelé utilement qu'après le rejet par le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée nationale d'un projet de loi favorable aux intermittents, leur mobilisation reste indispensable pour préserver leurs droits.

Viviane LAFONT

• Airbus-Toulouse

Les pertes d'Airbus : une fable pour justifier les suppressions d'emplois

EADS vient de publier ses comptes 2006. C'est loin d'être la crise, qu'on en juge : « Des niveaux de livraison élevés ont généré un chiffre d'affaires de 39,4 milliards d'euros, en hausse de 15 %. (...) La position de trésorerie nette (s'élève) à 4,2 milliards d'euros ». En ce qui concerne la division Airbus, elle « a livré un nombre record d'avions en 2006 (434 contre 378 en 2005) »... avec une augmentation du chiffre d'affaires de 14 %. « Le carnet de commandes d'Airbus est plus étoffé que jamais. Fin 2006, il s'élevait à 210,1 milliards d'euros, sur la base des prix catalogue, soit un total de 2 533 avions. »

Malgré ce bilan, la division Airbus accuse... une perte d'exploitation de 572 millions d'euros, alors que le bénéfice d'exploitation de 2005 s'élevait à 2,3 milliards d'euros. « L'impact financier de l'A380 s'établit à -2,5 milliards d'euros », déclare la direction d'EADS. En réalité, ces comptes sont plombés, pour ne pas dire truqués. Alors que 10 000 suppressions d'emplois

viennent d'être décidées par le conseil d'administration d'EADS, ce dernier a sans doute jugé qu'il aurait été de mauvais goût d'annoncer en même temps la réalité des bénéfices. Comme l'indique le journal *La Tribune* du 10 mars, les dirigeants d'EADS-Airbus ont donc « décidé de passer sur l'année écoulée (2006) l'essentiel des pertes exceptionnelles générées par les retards de l'A380 et de l'A350 afin de faire place nette », plutôt que de les répartir sur plusieurs exercices !

Malgré ces manipulations comptables, EADS affiche cependant encore un bénéfice d'exploitation de 399 millions d'euros, certes en baisse par rapport à 2005 où il s'élevait à 2,9 milliards d'euros. Le bénéfice net s'élèverait à 99 millions d'euros (1,67 milliards en 2005). Bénéfice quand même. Au point qu'il est même question de distribuer des dividendes aux actionnaires, à moins que ceux-ci ne jugent cela trop indécent alors que des mesures d'écono-

mies drastiques contre le personnel viennent d'être décidées.

Un dicton populaire affirme : « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » ; eh bien, la version capitaliste de ce dicton se traduit par « Quand on veut 10 000 suppressions d'emplois, on dit qu'on fait des pertes ».

Tout cela ne fait guère illusion bien sûr, chez les salariés d'Airbus ou chez les sous-traitants. Surtout qu'il y a pour plus de cinq années de travail, qu'à l'usine les heures supplémentaires explosent et que la direction vient de demander aux ingénieurs, cadres et forfaités de travailler quatre jours de plus cette année. Dans certains secteurs, chez Labinal, aujourd'hui, la semaine de travail est de 44 heures obligatoires

Tout cela montre encore une fois combien il serait nécessaire d'imposer le contrôle des travailleurs et de la population sur les comptes des grandes sociétés de ce type.

Le 16 mars, doit avoir lieu une journée de lutte lancée au

niveau européen par les syndicats du groupe contre les mesures du plan de la direction EADS-Airbus. Il est prévu un rassemblement devant le siège social d'Airbus à Blagnac ainsi que dans d'autres villes en France, Angleterre, Espagne. Ce ne doit être qu'un début !

Correspondant LO

• Allemagne

Les travailleurs sacrifiés sur l'autel du profit

Le plan de « réduction des coûts » de la direction d'Airbus, baptisé Power 8, prévoit 3 700 suppressions de postes en Allemagne, sur les 10 000 prévues au total en Europe, auxquelles il faut ajouter la vente de plusieurs usines, dont l'avenir n'est nullement garanti. Au total, entre 6 000 et 7 000 salariés sont donc concernés sur les 23 000 qui travaillent pour le groupe en Allemagne.

Contre les projets patronaux, une journée d'action avait déjà eu lieu le 2 février, ponctuée par des rassemblements sur les sept sites d'Airbus du pays. Mais le mercredi 28 février, dès que le plan Power 8 a été rendu public, des réactions spontanées des travailleurs ont eu lieu sur les trois sites qui doivent être cédés. À Laupheim, près d'Ulm (Bade-Wurtemberg), une partie des travailleurs de l'équipe d'après-



« L'A320 à Toulouse » ou le « syndicalisme » industriel

Si les dirigeants syndicaux de l'Entente syndicale (FO-CGC-CFTC) d'Airbus remettent en cause les actionnaires d'EADS, c'est malheureusement pour fustiger entre autres... les Allemands. Ainsi, lors de la prise de parole à l'issue de la manifestation du 6 mars à Toulouse où, au nom de tous les syndicats, le responsable de FO (syndicat majoritaire chez Airbus) s'écriait : « Devant la boulimie des actionnaires allemands nous devons défendre notre société », déplorant que la direction décide que « le nouveau A320 serait tout entier sous responsabilité allemande ! » Et de conclure lyriquement : « L'État français actionnaire doit jouer son rôle d'actionnaire et faire le contre-poids face aux appétits boulimiques de Daimler », l'actionnaire allemand.

C'est Lagardère (actionnaire français) qui doit être satisfait de ce « syndicalisme » patriotique et franchouillard. Il est vrai que les mêmes avaient écrit dans un tract du 27 février, sous le titre « L'État français

nous lâche » et en paraphrasant une chanson célèbre : « Demain faudra-t-il dire : ne m'appellez plus jamais Airbus, la France m'a laissé tomber ? »

Le rôle de ces dirigeants syndicaux serait-il donc de défendre Airbus malgré une direction aux ordres des « Teutons » et un État qui ne défendrait pas les intérêts nationaux ? Et les syndicalistes de Airbus-Hambourg devraient-ils eux aussi défendre Bishoff représentant Daimler-Chrysler et lutter contre « les appétits boulimiques » de l'actionnaire français Lagardère ?

Réclamer que l'A320 reste à Toulouse plutôt qu'à Hambourg, ou le contraire, c'est diviser la lutte des travailleurs et laisser régner les actionnaires et les États qui défendent leurs intérêts. Comme le disent nos camarades en français, anglais, allemand et espagnol, dans leur bulletin d'entreprise : « Seule la lutte de l'ensemble des travailleurs d'Airbus et de la sous-traitance, quelle que soit notre nationalité, pourra être efficace pour les obliger à annuler les suppressions d'emplois. »

Correspondant LO

----- Rectificatif -----

Dans notre précédent numéro de *Lutte Ouvrière*, nous évoquions « le cadeau de Jospin, qui vendit le groupe public Aérospatiale à Matra-Lagardère pour 2 milliards d'euros, alors que sa valeur était estimée entre 9 et 24 milliards ! » En réalité, et sans changer le fond du raisonnement, le montant de la vente effectuée au premier trimestre 1999 n'a pas été de 2 milliards

d'euros mais de... 850 millions de francs. Lagardère obtenait ainsi au rabais le contrôle de la société nationale Aérospatiale avec 35 % des actions. Ajoutons qu'en 2001, deux ans plus tard, en vendant seulement une petite partie de ces actions, il récupérait quasiment sa mise. Au bilan, effectivement, c'était un vrai cadeau du gouvernement Jospin-Strauss-Kahn-Gayssot.

midi ont cessé spontanément le travail et une manifestation d'un millier de personnes a aussitôt été organisée. À Varel (Basse-Saxe) aussi, les travailleurs ont cessé spontanément le travail et le jeudi 1^{er} mars ils ont bloqué les portes. La colère a aussi explosé à Nordenham (Basse-Saxe). Et les assemblées du personnel du 2 mars se sont terminées partout dans le tumulte, les dirigeants syndicaux qui ne proposaient rien de concret étant sifflés par une partie des présents. Le travail n'a repris que le lundi 5 mars.

Sur tous les autres sites, à Hambourg, Brême, Stade et Buxtehude, si l'inquiétude est grande, la colère ne s'est pas exprimée aussi fortement. Le fait que ces sites soient préservés, au moins pour l'instant, et que la direction a annoncé qu'il n'y aura pas de licenciements secs

Maîtres e

Sarkozy et Villepin, pour faire mine d'être touchés par les suppressions d'emplois annoncées par Airbus, se sont empressés de déclarer qu'il faudrait que les actionnaires renoncent à toucher cette année des dividendes. En ayant l'air de prôner un sacrifice, très relatif tout de même, pour les actionnaires, ils tentaient de faire oublier qu'ils approuvaient des deux mains les sacrifices bien réels exigés des travailleurs et qu'ils n'avaient nullement l'intention de s'opposer aux suppressions d'emplois.

Mais ils se sont fait sèchement rappeler à l'ordre par le co-président d'EADS, Thomas Enders, qui a immédiatement riposté :

« Aucun gouvernement ne décide de notre dividende. Cette question est réglée par le conseil d'administration. » Et c'est en mai prochain que le conseil d'administration de EADS décidera de ce qu'il convient de verser aux actionnaires qui vont s'enrichir encore sur le dos des travailleurs.

Les dirigeants et les principaux actionnaires des grandes entreprises sont tout prêts à accepter que l'argent public coule à flot dans leurs caisses, mais ils entendent bien rappeler que ce sont eux les maîtres et que les gouvernants ne sont là que pour les servir. Ils ne craignent ni les Sarkozy, ni les Bayrou et autres Royal. Seule la colère des



Manifestation à Meaulte, le 6 mars.

fiés

(par exemple « seulement » 800 suppressions de postes sur les 12 000 que compte le site de Hambourg-Finkenwerder) y est sans doute pour quelque chose. Mais les responsables du syndicat IG Metall ont aussi temporisé, expliquant qu'il fallait attendre de voir plus clair dans les plans de la direction. Ils n'ont pas non plus cherché vraiment à organiser la lutte commune de tous les salariés du groupe au moment où la colère et l'émotion étaient les plus fortes. Le syndicat de la Métallurgie IG Metall n'a, par exemple, pas appelé à des actions lorsqu'a eu lieu la journée d'action du 6 mars en France.

Pourtant les projets patronaux ont d'autant plus choqué que tous les travailleurs savent qu'il y a du travail pour tout le monde et que les carnets de

commande sont pleins. Pour faire face à l'accroissement de la charge de travail, la direction a, au cours des dernières années, augmenté les effectifs et instauré des équipes spéciales le samedi et le dimanche. Alors il n'y a personne en trop dans les usines.

Pour la journée d'action européenne des travailleurs d'Airbus, prévue le 16 mars, une manifestation centrale regroupant les travailleurs des différents sites d'Allemagne, ainsi que des entreprises sous-traitantes d'Airbus, doit avoir lieu à Hambourg. Il faut souhaiter qu'il y ait le plus de monde possible dans la rue pour dire : « Non aux licenciements » et « À bas le plan Power 8 ».

Henri MARNIER

et valets

travailleurs pourrait limiter leur avidité et leur arrogance.

Il est d'autant plus important d'affirmer avec Arlette Laguiller dans ces élections que les travailleurs auraient mille

fois raison de placer sous contrôle ces gens-là, leurs comptes et leurs décisions, afin de les empêcher de nuire, !

Dominique CHABLIS



• Dassault – Argenteuil

Tout va pour le mieux... pour les actionnaires

Dassault-Aviation a récemment rendu compte du bilan de l'année 2006. En terme de bénéfices, les années se suivent et se ressemblent : avec 225 millions d'euros, ceux-ci se situent sur des sommets pratiquement équivalant à ceux des années précédentes, seul le report d'un contrat avec la Grèce sur l'année 2007 reporte un record historique d'ores et déjà prévu.

Les actionnaires, dont le premier d'entre eux, Dassault, actionnaire principal aux côtés... d'EADS, se sont constitué un magot colossal avec une trésorerie qui s'élève aujourd'hui à 3,5 milliards d'euros.

L'avenir est des plus prometteurs pour les actionnaires : outre l'État français qui continue d'assurer à Dassault la prospérité

depuis plusieurs décennies, garantie grâce à ses commandes régulières au nom, paraît-il, de l'intérêt national, le plan de charge se situe à un niveau lui aussi record, avec 304 Falcon auxquels devrait s'ajouter un prochain contrat à l'export concernant le Rafale. Les prises de commande ont été à leur plus haut niveau avec 5,3 milliards d'euros et 158 Falcon pour la seule année 2006.

Concernant l'emploi, c'est la stagnation des effectifs qui marque la dernière décennie. À l'augmentation de la productivité s'ajoute l'érosion continue des salaires. C'est ainsi, par exemple, que le salaire moyen versé sur l'établissement d'Argenteuil est en recul. Des nouveaux embauchés se retrou-

vent avec 1 100 euros à la fin du mois ; d'autres, en CDD d'un an, touchent pour leur part 800 euros, la direction prétextant qu'elle leur assure une formation. Ils sont pourtant sur les mêmes postes de travail que d'autres !

Les débrayages, lors des dernières négociations salariales, ont permis de débloquer quelques augmentations individuelles, la direction a en effet des commandes à la pelle à honorer et souhaite donc que la production ne soit pas perturbée.

Mais il n'est pas dit que les travailleurs acceptent encore longtemps de produire plus pour gagner moins.

Correspondant LO

• Alcatel – Rennes

Les travailleurs ne se laisseront pas jeter

Vendredi 9 mars, une centaine de travailleurs sur les deux cents que comptent les centres rennais d'Alcatel se sont rassemblés devant le bâtiment en construction, où ils étaient censés déménager en septembre prochain.

Ils entendaient ainsi marquer qu'ils n'acceptent pas la décision de la direction d'Alcatel de fermer les centres rennais et de transférer tout ou partie du personnel (les détails du plan de licenciement ne sont pas encore connus) dans les centres de Nantes-Orvault (à 100 km) et de Lannion (à 150 km). Pour eux, la direction espère qu'une partie des deux cents salariés ne pourront pas suivre et seront donc amenés à démissionner. Cela revient à licencier une partie du personnel, mais sans le dire.

Les salariés acceptent d'autant moins cette fermeture qu'ils ont consenti des sacrifices, par exemple en acceptant de travailler de nombreux samedis entre juin et novembre dernier, afin que le téléphone portable qu'ils développaient soit prêt en temps et en heure. Selon les discours de la direction, la réussite de ce projet de téléphone portable devait assurer l'avenir du centre de Rennes, et la construction d'un nouveau bâtiment était la preuve concrète de l'engagement de la direction. Aujourd'hui, le téléphone est un



succès et les salariés ont le sentiment de s'être fait berné. La direction n'a pas hésité d'ailleurs à tromper y compris les responsables de l'encadrement local, à qui elle a demandé d'utiliser la perspective du prochain déménagement pour motiver les troupes. Elle a même poussé le cynisme jusqu'à présenter aux représentants du personnel les futurs aménagements intérieurs

du bâtiment il y a à peine un mois.

Malgré l'écœurement provoqué par une telle attitude, les salariés gardent espoir de se faire entendre et d'obtenir le maintien du centre de Rennes. Ils se préparaient à participer à la manifestation parisienne du jeudi 15 mars qui devrait rassembler l'ensemble des salariés d'Alcatel.

Correspondant LO

Contre les 4 500 suppressions d'emplois programmées en Europe, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, les syndicats appellent à une manifestation européenne jeudi 15 mars à Paris. Le rassemblement par-

tira symboliquement de la place de la Bourse pour se rendre au siège d'Alcatel-Lucent, rue La Boétie, dans le 8^e arrondissement.

Départ : jeudi 15 mars à 14 heures, place de la Bourse à Paris

• Continental – Clairoux (Oise)

Les dividendes des actionnaires bien gonflés

À l'usine Continental de Clairoux, près de Compiègne, une usine de pneumatiques de près de 1 300 salariés, la direction fait pression depuis des mois pour tenter d'imposer le passage aux 40 heures, au lieu de 35 heures, sans augmenter les salaires en conséquence.

Elle a récemment organisé un référendum sur son projet, mais il a été rejeté par une majorité de travailleurs, une courte majorité certes, mais une majorité quand même.

La direction avait pourtant déployé de considérables efforts pour que le « oui » l'emporte : affiches et courriers avec démonstrations à l'appui sur la soi-disant faible perte de salaire, propagande en direction des intérimaires, martelant que leur embauche ne pourrait être envisagée qu'en cas de passage aux quarante heures. Mais les travailleurs n'ont pas eu besoin de faire de grands calculs pour comprendre que les seuls gagnants du passage aux quarante heures seraient les actionnaires.

Lors d'une conférence de presse le 22 février, Manfred Wennemer, le président du directoire du groupe Continental, 4^e producteur mondial

de pneumatiques, a aligné des chiffres édifiants, prouvant la bonne santé du groupe. Le « résultat du groupe attribuable aux actionnaires » a progressé de 52,3 millions d'euros, soit 5,6 %, pour un total de 982 millions d'euros. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 6,3 %, soit près de 95 millions d'euros pour un total de 1,6 milliard d'euros. Le PDG a déclaré en outre : « Notre stratégie conçue à long terme paie donc également pour les actionnaires. (...) Nous ne doublons pas seulement la valeur (des dividendes) de l'année précédente, nous versons même cinq fois plus qu'il y a dix ans (aux actionnaires) ».

Ces « bons » résultats ne tombent pas du ciel, mais sont tirés de l'exploitation accrue des travailleurs. Dans l'usine de Clairoux, par exemple, les cadences ne cessent d'augmenter. Il y a toujours un



Rassemblement en 2002 (contre le licenciement d'un délégué CGT) devant l'usine Continental de Clairoux.

grand nombre d'intérimaires. Les pressions sur les ouvriers malades sont monnaie courante. Le passage aux 40 heures sans augmentation de salaire dans les usines de Sarreguemines dans l'est de la France et de Clairoux dans l'Oise, est le dernier en date des « projets » de la direction pour augmenter

encore les profits.

Il faut ajouter à ce tableau le fait que Continental rachète régulièrement des usines pour... licencier ensuite. Pour ne donner qu'un exemple, en juillet 2006 Continental a acheté la division automobile de Motorola, spécialisée dans l'électronique pour automobile ; six

mois plus tard, en décembre 2006, était annoncée la fermeture d'une des usines, celle d'Angers, pour décembre 2008.

La « stratégie à long terme » dont parle le PDG de Continental ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de tous les patrons.

Correspondant LO

• SAFT – Bordeaux

Grève victorieuse pour les salaires

Sur les trois sites de la Saft, à Bordeaux, Nersac et Poitiers, qui produisent des batteries et qui emploient plus de 2 000 salariés, dont 1 750 ouvriers, techniciens et employés, l'annonce par la direction des maigres augmentations de salaire a mis en colère les salariés, qui ont aussitôt voté la grève.

Le mouvement a démarré jeudi 1^{er} mars, jour de l'ouverture des négociations salariales à Paris. La direction annonçait alors aux syndicats 1,6 % d'augmentation, avec un minimum de 30 euros et une prime d'intéressement de 43 euros pour 2007, alors que celle-ci était de 500 euros l'année dernière. Ces propositions scandaleuses ont

mis le feu aux poudres.

À Bordeaux, profitant d'une interruption de séance des négociations parisiennes, une assemblée générale réunie à l'initiative de la CGT a immédiatement décidé la grève. Les différentes équipes ont pris le relais, rejoignant le mouvement, si bien que près de 80 % des 370 salariés non cadres de l'usine ont

fait grève, jusqu'au 8 mars. À Nersac, plus de la moitié des ouvriers, techniciens et collaborateurs ont fait grève. À Poitiers, la quasi-totalité des non-cadres était en mouvement.

Sur le site de Bordeaux, les accès de l'usine ont été occupés par les grévistes pendant toute la semaine. Mardi 6 mars, les pompiers de l'usine, des ouvriers volontaires et bénévoles, ont dit à la direction qu'ils rendaient leur carte, refusant dorénavant d'intervenir, ce qui dans cette usine chimique n'est

pas anodin. Puis les grévistes ont décidé d'envoyer un bus à Paris pour faire pression sur la direction. À Paris, ils ont imposé que les négociations se déroulent portes ouvertes pour que tous les travailleurs qui avaient fait le déplacement puissent entendre ce qui se décidait en leur nom.

Le mouvement a gagné spontanément les jeunes embauchés depuis peu et leur participation à la grève a été des plus actives. Sur les trois sites, la production était complètement

paralysée, faisant perdre, selon les estimations des syndicats, près d'un million d'euros par jour.

Au total, la direction a été contrainte de lâcher 2,45 % avec un talon de 50 euros, une revalorisation de l'intéressement à 300 euros dont 200 dès fin mars. Voilà une semaine de grève dont les travailleurs sont fiers, pour s'être fait respecter et avoir imposé à la direction de faire d'autres choix que prévu.

Correspondant local

• Euro-Auto Hose (Nevers)

Nos emplois contre leur concurrence et leurs profits

Euro-Auto Hose fabrique des durites en sous-traitance pour des groupes comme Peugeot principalement.

Nous étions au début Kléber-Colombes, avant d'être rachetés par Gates en 2003. Comme l'usine ne rapportait pas assez aux yeux des actionnaires, Gates a revendu l'usine à un groupe financier chinois en 2004, qui est apparu très vite comme une planche pourrie. Pour finir, l'usine se retrouve en liquidation judiciaire depuis fin

2005. Aux vacances 2006, entre départs en préretraite et départs volontaires, il y a eu une cinquantaine de suppressions d'emplois. Nous restons depuis un peu plus de 200.

Pourtant à chaque changement, on nous demandait d'y croire : « C'est une chance pour l'entreprise. » Et il fallait accepter des sacrifices, le blocage des salaires, les heures supplémentaires, l'augmentation des cadences.

Aujourd'hui, le seul repreneur à se présenter veut imposer

des conditions insupportables : tout d'abord, il veut 40 licenciements. Il veut également supprimer toutes les primes, tout ce qui fait que nos salaires dépassent le smic : les primes de poste et de pause, la prime de fidélité, la prime entringlage/détringlage dite prime « ROC ». Le 13^e mois serait intégré dans le salaire, le paiement des trois jours de carence de la Sécu serait supprimé.

Au bas mot, un travailleur en Finition y perdrait plus de

1 500 euros de salaire par an, un travailleur à l'Entringlage plus de 2 300. Et cela pour une semaine de travail de 39 heures payée 35 heures, au smic. Et pour cet exploiteur, nous devrions encore nous estimer heureux !

Qui plus est, il semble bien que ce repreneur compte surtout sur les fonds publics locaux en tous genres pour reprendre l'affaire.

Nous en avons ras le bol d'être à la merci de pareils margoulin et nous l'avons montré,

notamment par un débrayage de deux heures. Le sentiment général est que nous touchons le fond de la crapulerie patronale, entre les constructeurs automobiles comme Peugeot qui engrangent les profits année après année en pressurant tout le monde, salariés et sous-traitants, et de l'autre côté les repreneurs escrocs qui viennent jouer les charognards pour rafler les restes sur notre dos !

Correspondant LO

• Peugeot Citroën PSA
Usine d'Aulnay (Seine-Saint-Denis)

La grève pour les salaires se poursuit

Mercredi 14 mars, la grève chez Citroën, à Aulnay-sous-Bois, en est à son dixième jour. La semaine précédente, la direction pariait que la grève serait terminée lundi, eh bien, c'est raté, la grève se poursuit et se stabilise. Si certains reprennent, d'autres entrent en grève. En deux jours, le comité de grève a délivré 480 cartes de gréviste ! Et tous ne sont pas encore passés.

La grève reçoit de nombreux soutiens, sous forme de débrayages dans les autres usines du groupe PSA : Poissy, Mulhouse, Saint-Ouen, Sochaux ; ils ont regroupé le milieu syndical, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Dans l'usine aussi, il y a des soutiens. La grève est populaire : de nombreux travailleurs refusent d'occuper les postes des grévistes.

La direction reconnaît sur son site interne la perte de 6 698 véhicules depuis le début de la grève. À peine 800 véhicules sortent par jour, au lieu des 1 350 habituels et encore il faudrait voir combien n'ont pas besoin de retouches. Un tiers de l'effectif ouvrier est en grève, mais c'est la moitié de la production qui ne sort pas !

Le moral des grévistes est bon et tous ressentent une réelle fierté de réussir cette grève qui se déroule dans la dignité. Tous les jours, les assemblées décident démocratiquement, le comité de grève écoute les propositions des grévistes et décide devant tous ceux qui le veulent – par-



fois jusqu'à 150 travailleurs – ce qu'il y a à faire. Un journal de grève publie chaque jour des réponses aux arguments de la direction, informe des décisions, des événements.

La direction, malgré les 9 milliards de bénéfices accumulés depuis sept ans, prétend toujours ne pas pouvoir satisfaire les revendications des grévistes qui pourtant ne la mettraient pas à genoux : 300 euros net d'augmentations pour tous, pas de salaires inférieurs à 1 520 euros net, l'embauche de précaires, le départ des anciens à 55 ans. Elle utilise la précarité de nombreux travailleurs pour leur demander de remplacer les grévistes à leur poste. 150 intérimaires travaillent ainsi sur les chaînes, ce qui est illégal. Elle a fait venir des travailleurs d'autres usines du groupe pour tenter de sortir la production. Mais, même à plusieurs par poste, ce n'est pas très efficace...

Jeudi 8 mars, le comité de

grève a organisé le déplacement de quatre cents grévistes pour expliquer aux 10 000 travailleurs de PSA Poissy les raisons de la grève. Les discussions ont été nombreuses. Un débrayage de 50 travailleurs a pu aussi marquer le coup dans l'usine elle-même.

Vendredi 9 mars et lundi 12 mars, deux déplacements ont été aussi organisés à la préfecture de la Seine-Saint-Denis pour dénoncer les pratiques illégales du patron pour casser la grève avec des intérimaires. Mardi 13, ce fut le tour du siège de PSA de recevoir les grévistes toujours aussi nombreux qui ont même occupé joyeusement le pavé parisien, de la place de l'Étoile au siège de PSA !

Poser le problème des 300 euros net qui manquent à tous les travailleurs, à ceux de PSA comme à tous les autres, c'est effectivement tout à l'honneur de ceux d'Aulnay de l'avoir fait.

Correspondant LO

• Peugeot Mulhouse

Débrayage pour les salaires

Lundi 12 mars, à l'appel de la CGT, près de 150 ouvriers ont débrayé pour les salaires à Peugeot Mulhouse. Cet appel faisait suite à la grève des travailleurs de Citroën Aulnay et aux différents débrayages qui ont lieu dans plusieurs usines du groupe PSA.

Sur la tournée du matin, c'est à près de 100 que nous avons défilé au Montage et au Ferrage, et à midi un barbecue était organisé par les grévistes, en plein milieu du site. L'après-midi nous étions

moins nombreux, mais nous avons encore défilé dans plusieurs ateliers.

Nous nous sommes fait entendre, en scandant notamment « Augmentez les salaires, pas les actionnaires », et « Aulnay, Mulhouse, Sochaux, Poissy, même combat ! C'est tous ensemble qu'il faut lutter ! »

Le nombre de participants à ces débrayages reste peu élevé par rapport au nombre de salariés – plus de 10 000 – du site de Mulhouse. Mais

pour beaucoup c'était le premier arrêt de travail, avec des jeunes venus à plusieurs de secteurs de Mécanique, du Ferrage ou de l'Emboutissage. Et certains d'entre nous rappelaient que cela faisait plusieurs années que des débrayages n'avaient pas réuni autant d'ouvriers à Peugeot Mulhouse.

Un nouvel appel à des débrayages pour les salaires était prévu le jeudi 15 mars.

Correspondant LO

• Chez Fagor – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Ça chauffe !

Cela fait huit jours que la grève a commencé à l'usine Fagor-Brandt, qui compte 700 personnes au total, dont plus de la moitié à la production. Chaque secteur débraye à tour de rôle, ce qui aboutit au blocage complet. Un piquet de grève empêche toute entrée et sortie et la production des cuisinières, fours et tables à induction est stoppée. Le brasero, allumé mardi matin 9 mars, n'a cessé de brûler depuis.

Le mouvement, organisé par l'intersyndicale CGT-CFTC-FO, a comme revendication une augmentation de 50 euros pour tous. Mais le ras-le-bol est profond et général, sur les conditions de travail, les cadences, l'arrogance des chefs, les multiples plans de licenciements, les changements de groupe, de directeurs... Et il y a les salaires, car la majorité du personnel en production touche entre 1 060 et 1 150 euros net par mois.

• Sanofi-Aventis
Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

L'amiante tuait en silence

L'usine et le Centre de recherches de Sanofi-Aventis de Vitry-sur-Seine sont à ajouter à la longue liste des entreprises où les patrons, par leur négligence criminelle, ont exposé les travailleurs à l'amiante.

À ce jour, quarante-neuf salariés ont été atteints d'une affection due à l'amiante et quatorze en sont morts. Ces chiffres sont en-dessous de la réalité, puisqu'ils ne comportent que les cas reconnus par la Sécurité sociale, qui n'accepte pas toujours de faire le lien entre les affections des malades et l'amiante.

Les travailleurs de l'entreprise n'ont été informés des dangers de l'amiante qu'à la fin des années soixante-dix et ce n'est que dans les années quatre-vingt que le désamiantage a été entrepris, si lentement qu'il reste encore de l'amiante aujourd'hui !

Or les pathologies dues à l'amiante mettent parfois 20 à 30 ans avant de se déclarer, ce qui signifie que pendant dix ans et plus encore nous continuerons à apprendre la maladie ou la mort de tel ou tel camarade de travail. Quelques mois après leur départ en retraite, certains apprennent ainsi, lors d'un con-

Depuis que la direction a assigné six délégués en référé, la détermination n'a pas faibli et le personnel s'apprête à aller en cortège au tribunal mercredi matin 14 mars.

Tout le monde s'attendait à un jugement défavorable. Mais beaucoup disent qu'il faudra continuer, sous une forme ou une autre.

Tous les grévistes disent qu'on n'a jamais vu ça. Ils ont appris à se connaître autrement que pendant le travail, où il n'est guère facile de se parler. Pour une fois on a le sentiment que l'usine est aux travailleurs : on discute, on joue aux cartes ou aux dominos, on lit... On se retrouve tous les soirs au piquet de grève, les grévistes et leurs familles, pour faire la fête. Une soirée antillaise a même eu lieu le samedi soir.

Quelle que soit la suite des événements, ce sont des choses qu'on n'est pas prêt d'oublier !

Correspondant LO

trôle médical qu'ils sont atteints de plaques pleurales (épaississement de la plèvre) !

D'autre part il est quasiment impossible de connaître les ravages causés par l'amiante parmi les salariés des entreprises sous-traitantes qui ont été souvent très exposés.

Les directions successives, de Rhône-Poulenc d'abord puis d'Aventis, ont pratiqué une véritable loi du silence. C'est un rapport récapitulatif des services médicaux de l'usine et du Centre de recherches qui a finalement révélé au personnel et aux syndicats l'étendue du drame. D'autre part, rares ont été les familles de victimes qui ont eu la force morale d'avoir recours à la procédure longue et difficile auprès du tribunal des affaires de la Sécurité sociale (TASS) pour mettre en accusation leur employeur pour « faute inexcusable ».

La direction n'en est pas quitte pour autant car les victimes sont de plus en plus au courant de leurs droits, grâce notamment aux organisations de victimes de l'amiante qui se créent un peu partout en France avec le soutien de militants ouvriers.

Correspondant LO

• Ford – Blanquefort (Gironde)

Contre les menaces de licenciements et fermetures les travailleurs manifestent

Ford fabrique des boîtes à vitesses manuelles et automatiques dans deux usines de la zone industrielle de Blanquefort, en banlieue bordelaise. Il y a aujourd'hui au total moins de 3 000 salariés, alors qu'il y en avait 4 500 il y a encore quelques années.

Samedi 3 mars, près de 500 travailleurs de Ford, de syndicalistes et élus de la région ont manifesté à l'appel de l'intersyndicale des usines. Ils étaient déjà 200, mi-février, à l'appel de la seule CGT. Ils protestent contre l'annonce, faite par la direction de Ford, qu'il n'y aurait plus de travail dès 2010 pour l'une des deux usines et dès 2012 pour l'autre. Ford a annoncé la fin des boîtes cinq vitesses, pour les remplacer par des six vitesses qui

seraient fabriquées aux États-Unis.

Pour tous, cela veut dire la fermeture du site de Blanquefort, le plus gros site industriel de la Gironde. Les deux usines représentent de 10 à 15 000 emplois directs et indirects, sans parler des commerçants et artisans qui en subiront les conséquences, autant de familles touchées par ces mesures iniques.

Dans l'immédiat, les syndicats estiment que dans les mois à venir il pourrait y avoir 750 licenciements si rien ne change. Ils revendiquent donc, auprès de Ford-USA ou des pouvoirs publics, des investissements qui puissent pérenniser les emplois des milliers de salariés qui ont contribué depuis des années à enrichir la région et les actionnaires de

Ford. Mais investissements ou pas, il n'y a aucune raison que ce soient les salariés qui soient sacrifiés sur l'autel des bénéfices de Ford.

Ford a provisionné 10 milliards de dollars justement pour supprimer des dizaines de milliers d'emplois à travers le monde. Les pertes annoncées par le groupe sont essentiellement liées à ces provisions. Les salariés, conscients de qui ils ont en face d'eux, n'ont pas dit leur dernier mot et la lutte s'organise, avec en prévision une nouvelle manifestation le 31 mars. Comme le disent certains, pour le faire reculer il faudra montrer à Ford qu'on n'est pas prêt à le laisser faire et qu'on se battra contre ses mauvais plans.

Correspondant local

• Benalu (Pas-de-Calais)

Profits hauts, salaires bas... C'est la grève !

Une très grande majorité des 315 salariés de Benalu (fabrication de bennes et citernes en aluminium pour semi-remorques) à Hénin-Beaumont et Liévin sont en grève depuis jeudi 1^{er} mars. Benalu fait partie du riche groupe Caravelle. Les salariés de la production et de l'administration bloquent les portes et distribuent des tracts au rond-point devant l'usine, sur la route principale de Lens à Liévin.

Ils réclament une augmentation des salaires plus conséquente que le 1,4 % à 1,8 % que propose la direction. Pour eux, 150 euros pour tous, c'est un minimum. Leur détermination rencontre la sympathie de nombreux automobilistes, qui expriment leur soutien, et partagent souvent les difficultés de vivre avec de bas salaires.

La colère est importante : un

salarié de Benalu, après treize ans d'ancienneté, ne gagne que 1 050 euros net et la charge de travail est toujours plus importante. Les bas salaires et la détérioration des conditions de travail engraisent les patrons : 78 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2006, quatre-vingt-onze attendus en 2007, plus de cinq millions d'euros de bénéfice en 2005 et près de sept millions en 2006 !

La direction se permet en plus de donner des leçons aux ouvriers qui, selon elle, ne sauraient pas gérer leur budget et feraient des dépenses inutiles, allant jusqu'à acheter des téléphones portables et des ordinateurs...

De quoi avoir envie de lui faire ravalier son mépris !

Correspondant LO

• La Barre Thomas – Rennes

309 suppressions d'emplois annoncées nouveau patron, même politique

Il n'y a pas de trêve électorale pour le patronat en Ile-et-Vilaine. Après l'annonce faite par Alcatel de fermer les deux usines de la région de Rennes, ce sont les patrons de la Barre Thomas qui viennent d'annoncer leur intention de supprimer 309 emplois.

Produisant essentiellement pour PSA, la Barre Thomas faisait travailler, il y a sept ans, plus de deux mille personnes. Suite à des opérations financières auxquelles personne n'a rien compris, si ce n'est qu'elles ont rapporté beaucoup d'argent au patron d'alors, Gomma, et qu'elles ont entraîné le dépôt de bilan de l'usine, il y a eu des « départs volontaires » et des préretraites sous prétexte de sureffectif.

Après le dépôt de bilan et les licenciements déguisés, l'entreprise a été reprise en 2006 par un fonds d'investissement, Silver Point. Ce fonds, constitué en 2002, gère plus de 9 milliards de dollars d'actifs et a plus de 200 participations dans des entreprises diverses. Très vite après son arrivée, le nouveau patron a réuni le personnel pour lui expliquer qu'ensemble, nous allions vivre une nouvelle

aventure pleine de défis mais aussi, si chacun y mettait du sien, pleine de perspectives !

Personne n'était dupe, d'autant que ce que nous vivons au jour le jour n'encourage pas à faire confiance aux patrons. Les cadences sont toujours plus élevées et les machines de plus en plus vétustes car il y a très peu d'investissements. Les pressions sont fortes pour obtenir le quota et la qualité exigés, alors que nous travaillons dans certains secteurs sur deux ou trois machines en même temps. La flexibilité engendre des semaines de 45 heures. Le personnel des bureaux et les cadres ne sont pas épargnés par ces pressions renforcées. Et, à l'occasion, on leur « propose » de trouver du travail ailleurs.

Les salaires sont parmi les plus bas du secteur automobile dans la localité. En quelques années, depuis que la Barre Thomas a été vendue par PSA, nos salaires ont perdu au moins 100 euros par rapport à ceux de l'usine de PSA, toute proche. Les travailleurs qui ont plus de vingt ans d'usine gagnent en moyenne 1 300 euros par mois. Les jeunes sont embauchés au smic et l'augmentation des



salaires a été nulle en 2006 et de 1,1 % en 2007 !

Malgré le prétendu sureffectif, il y a en permanence des dizaines d'intérimaires dans l'usine. Le manque de personnel est flagrant. Pour satisfaire les commandes, on nous impose des journées de travail supplémentaire obligatoires ou on nous propose des samedis « au volontariat ».

Après six mois de ce régime, l'entreprise a, paraît-il, réalisé

plus de 1,4 million d'euros de bénéfices. Mais cela ne suffit pas : l'objectif annoncé est d'atteindre 20 millions d'euros en 2007 ! La direction se sert des prétendues difficultés que rencontre l'industrie automobile pour augmenter la productivité en réduisant les effectifs, quitte, demain, à avoir davantage recours à du personnel précaire, plus jeune et moins payé.

Tout le monde sait, ici, que les licenciements prévus n'ont

pas d'autre objectif que la rentabilité des capitaux de Silver Point. Nous n'avons aucune raison d'accepter sans rien dire que 300 d'entre nous soient mis au chômage.

Dans son annonce de diminution des effectifs, la direction a le culot de dire qu'il faut « réussir 2007 pour préparer demain » ! Mais pour nous, réussir 2007, ce serait de lui faire remballer ses prétentions.

Correspondant LO

• Saint-Dizier (Haute-Marne)

La lutte des licenciés de la FBMA

Pendant deux semaines et demie, des salariés de la FBMA (Fonderie bragarde de machinisme agricole) ont occupé la salle du Conseil de la mairie de Saint-Dizier (« bragard » est le nom des habitants de la ville). C'est là une continuation de la lutte qu'ils avaient entamée depuis plus d'un an contre les conséquences du plan de reprise de l'entreprise. La FBMA a été créée en 2002. Elle est issue du groupe Valfond, qui a employé sur la ville jusqu'à 2 800 travailleurs. Aujourd'hui, au fil des restructurations, il ne reste environ que 400 travailleurs sur un site et 104 sur un autre, celui de la FBMA.

Chaque fois que les patrons successifs ont fait état de difficultés, ils ont été aidés par les deniers publics, ce qui n'a évidemment pas empêché la dégringolade des emplois. Pour ne parler que de la FBMA, c'est 3,5 millions d'aides qui ont été données en 2002. Aujourd'hui, le repreneur exige l'effacement d'une dette de 10 millions d'euros.

Tout cela n'a pas empêché la suppression de 45 postes de travail, sur les 149 que comptait l'entreprise. Il est prévu 31 licenciements secs, qui s'ajoutent aux mesures d'âge. Tous les licenciés ont plus de 50 ans, et parmi eux se trouvent huit des douze délégués de la CGT.

Les licenciés ont donc réclamé aux pouvoirs publics des

mesures qui puissent les mettre quelque temps à l'abri. Ils revendiquent 24 mois de congé de conversion, la prise en charge de leur mutuelle pendant trois ans et une prime de licenciement de 15 000 euros, ainsi que des mesures individualisées.

Ils ont également entamé une procédure pour activer un plan amiante : il y a déjà eu 23 morts dans l'entreprise et trois ouvriers se sont vu diagnostiquer un cancer de la plèvre. Le coût de ce que les travailleurs demandent s'éleverait à environ 500 000 euros, ce

qui n'est rien comparé aux millions accordés aux patrons successifs. De plus, « c'est encore nous qui payons, par l'impôt », rappelle un des licenciés.

La contestation des salariés a forcé les collectivités locales à proposer des mesures : 10 mois de congé conversion et le paiement de la mutuelle. Mais même ces propositions, pourtant en deçà des revendications, ont été bloquées par le représentant de l'État, ce qui a permis au député-maire UMP de Saint-Dizier, François Cornut-Gentille, de

dire qu'il ne pouvait rien faire.

Les salariés ont alors décidé d'investir la mairie de Saint-Dizier et se sont installés dans la salle du Conseil le lundi 19 février. Ils n'en sont sortis que le 7 mars, devant la menace d'une intervention de la police. Le maire, à l'origine de la procédure judiciaire, a eu beau retirer ensuite sa plainte, le geste est là, qui le range publiquement dans le camp qui est le sien, celui des patrons.

Correspondant local

• Galapagos-Proskelia – Romainville (93)

Une nouvelle charrette de licenciés annoncée

Galapagos, une entreprise de biotechnologie spécialisée dans la recherche de nouveaux médicaments, vient d'annoncer 21 suppressions d'emplois dans ses laboratoires de Romainville. Même si, par ailleurs, cette entreprise annonce 18 créations d'emplois, ceux-ci ne permettront pas le reclassement de tous les licenciés car les postes ne coïncident pas.

L'entreprise de Romainville est issue du désengagement du groupe Sanofi-Aventis d'un certain nombre de ses activités, un désengagement payé au prix fort par les salariés du groupe.

À la création d'Aventis (fusion de Rhône-Poulenc et d'HMR, Hoechst-Marion-Roussel), la direction avait décidé de se débarrasser de deux sujets de recherche ; les anti-infectieux et les maladies de l'os (ostéoporose, par exemple). En ce qui concerne la maladie de l'os, une « spin off » a été créée, c'est-à-dire l'externalisation de ce domaine de recherche, spin off créée par le principal dirigeant du domaine, et soutenue entre autres par un contrat de trois ans d'Aventis. L'entreprise issue de cette externalisation, baptisée Proskelia, est restée sur le site de Romainville

avec les quatre-vingts salariés venus d'Aventis qui avaient accepté d'y être transférés.

Deux ans après, Proskelia était rachetée par Protrakan, puis cotée en Bourse. Un an après, vingt personnes étaient licenciées. Aventis n'accepta alors de réintégrer que quatre de ses anciens salariés. Début 2007, Protrakan vendait son activité Recherche basée à Romainville à Galapagos, une entreprise installée en Belgique. Et c'est donc celle-ci, Galapagos Proskelia, qui vient, à son tour, d'annoncer 21 nouvelles suppressions d'emplois.

Aventis avait poussé à la création de Proskelia car cela lui permettait de se débarrasser de tout un secteur du centre de recherche qu'elle avait décidé de fermer, sans avoir l'inconvénient de licencier elle-même son personnel. Voilà à quoi servent les externalisations !

Mais pour les salariés, le responsable de ce gâchis, c'est Sanofi-Aventis. Ils revendiquent le retour dans le groupe de tous ceux dont les emplois vont disparaître. Ce ne serait qu'un juste retour des choses.

Correspondant LO

Le mirage de la « réindustrialisation »

Pour faire passer la pilule de la fermeture du Centre de recherche de Romainville, Aventis, aujourd'hui Sanofi-Aventis, avait reçu l'aide des pouvoirs publics. La direction avait fait beaucoup de tapage autour de la réindustrialisation du site à travers Biocitech, censé être à la pointe de la technologie.

Trois ans après, cette prétendue réindustrialisation apparaît pour ce qu'elle était depuis le début : un leurre. Des

milliers de mètres carrés de locaux, de bureaux, de laboratoires restent vides. Seules quelques très petites entreprises se sont installées dans les laboratoires.

En tout, en comptant les 75 salariés Dalcéo qui fournissent la logistique du site, ce sont environ 400 personnes qui travaillent sur ce qui avait été le site historique de Roussel-Uclaf, et qui a compté plus de 3 000 salariés à Romainville.

• Abus de CDD

Les autoroutes Paris-Rhin-Rhône condamnées



Lundi 12 mars, la société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône a été condamnée par les Prud'hommes pour abus de CDD. « Je n'avais plus de vie de famille. On m'appelait pour un remplacement parfois à minuit ou à 4 heures du matin », a expliqué à l'audience une des employées, qui avait eu 278 CDD en cinq ans. Pour qu'elles acceptent de travailler dans ces conditions, intervenant au pied levé pour aider à résorber un bouchon au péage, la société d'autoroutes leur faisait miroiter une embauche. Mais quand elles postulaient, « leur profil ne correspondait pas », a témoigné une autre employée, qui avait eu 180 CDD. La société d'autoroutes devra verser de 30 000 à 40 000 euros aux cinq péagistes qui travaillaient sur l'A6 dans le Rhône. D'après les syndicats, une centaine de salariés pourraient porter plainte à leur tour.

Toutes les sociétés d'autoroutes, sous prétexte de la « forte saisonnalité » de leur

activité, ont érigé en véritable système ces CDD à répétition, d'ailleurs condamnés par les tribunaux. Fin janvier, Cofiroute était condamné pour avoir fait signer à quatre salariés 439 CDD en quatre ans. En février 2006, c'était ASF (Autoroutes du Sud de la France), le plus grand groupe autoroutier du pays, pour avoir employé un salarié pendant deux ans avec 56 CDD.

La société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est le deuxième groupe autoroutier en France et le troisième en Europe. Il gère un réseau de 2 260 km et emploie près de 4 500 personnes. Pour 2006 il annonce un chiffre d'affaires de 1,67 milliard d'euros, en augmentation de 6,3 %, et des bénéfices de 263 millions d'euros, en hausse de 35,2 %. Mais pour une société aussi riche, c'est trop cher payer que d'embaucher normalement en CDI ses salariés.

Cédric DUVAL

• FAMAR Saint-Genis-Laval (Rhône)

En grève pour les salaires

Après avoir débrayé lundi 5 et mardi 6 mars, les ouvriers de FAMAR-Lyon se sont mis en grève totale jeudi 8. Ils réclament 4 % d'augmentation avec un talon de 80 euros pour tous.

Ce mouvement est le résultat d'un mécontentement qui s'accumule depuis qu'Aventis a vendu l'usine de Saint-Genis-Laval au façonnier FAMAR (Famille Marinopoulos). Sous prétexte que, désormais, l'entreprise n'est plus que sous-traitante et que ce sont les clients (de grands

groupes pharmaceutiques) qui fixent les prix, les augmentations de salaires sont ridiculement faibles : cette année de 25 à 38 euros. Et si la direction a effectué ces dernières années quelques embauches, c'est à des coefficients et des salaires bien plus bas qu'auparavant. Aussi, un grand nombre de jeunes ne gagnent que 1 500 euros net, prime de vacances et 13^e mois compris.

Certains cadres cependant n'ont cessé de nous dire que nous ne sommes pas à plaindre et

que notre mouvement fragilise l'entreprise. Ils ne sont pourtant pas allés jusqu'à refuser leurs augmentations individuelles d'un montant moyen de 130 euros, ni la prime d'objectif de 4500 en moyenne par an !

C'est aussi cela qui a mis en colère les ouvriers de production et, parmi eux, les jeunes embauchés. Lundi 12 mars, leur détermination de faire céder FAMAR était intacte.

Correspondant LO

• DDE de Grenoble

Décentralisation aux dépens du personnel et des contribuables

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la décentralisation à la DDE (Direction départementale de l'Équipement) est effective. Comme dans tous les autres départements du pays, la DDE de l'Isère ne s'occupera plus des routes. Cette compétence passe au Conseil général. Cependant, l'État continuera de s'occuper d'un réseau national, regroupant quelques grands axes, gérés par de nouvelles directions interdépartementales des routes, des DIR.

Les compétences en matière d'urbanisme et de logement sont, elles aussi, en grande partie décentralisées au profit des grandes communes et des communautés d'agglomération. Désormais, en matière d'urbanisme et d'ingénierie, la DDE s'occupera essentiellement d'aide aux petites communes.

Sur les 1 100 agents qui travaillaient à la DDE en Isère, environ 500 ont été transférés

au Conseil général et 70 dans les DIR. Beaucoup d'agents ont dû, contraints et forcés, se trouver un poste, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu habituel de leur travail, sans compter ceux qui ont dû changer de métier, parfois à deux ou trois ans de la retraite.

Les agents transférés au Conseil général auront deux ans pour opter entre la fonction publique territoriale et celle de l'État. Mais ce choix n'en est pas un car les agents d'exploitation qui entretiennent les routes ne trouveront plus de postes à l'État. Par contre, s'ils optent pour la fonction publique territoriale, ils perdront le bénéfice du service actif, donc le droit de partir à la retraite à 55 ans.

Pour l'heure, les nouvelles directions s'occupent à fermer des centres, à construire de nouveaux locaux, à acheter du nouveau mobilier, des ordinateurs, des téléphones, etc., à changer les couleurs des véhicu-



Un parc de la DDE.

les et des vêtements de travail. Il leur faudra aussi mettre en place la nouvelle signalisation des routes et des cartes routières. La direction des routes, au ministère de l'Équipement, a laissé chaque département se débrouiller, sans cohérence nationale. Ainsi, en Isère, les anciennes RN deviennent des RD 1000 (ex : la RN 91 devient la RD 1091) mais dans la même région, un autre Conseil général a choisi le chiffre 300.

Dans ce qui reste de la DDE, beaucoup s'inquiètent de l'avenir. Après les annonces de suppressions massives d'emplois, le ministère réserve encore de nouvelles réorganisations comme la centralisation des services dits « supports » (gestion des salaires, formation, etc.) au niveau de la région. Et il est aussi question de fusionner les DDE et DDAF (Direction départementale de l'Agriculture), fusion déjà expérimentée

dans huit départements.

Quant aux agents des Parcs, ouvriers d'État, qui entretiennent les véhicules et engins, ils sont eux aussi inquiets, sachant que le ministère aimerait bien se débarrasser des Parcs.

Toutes les mesures qu'ils savent prendre vont toujours dans le même sens et aboutissent à la dégradation des conditions de travail pour les salariés et des services rendus aux usagers.

Correspondant LO

• Monoprix – Paris

Employés en colère

Lundi 12 mars, quelques centaines des 5 000 salariés des magasins Monoprix de Paris ont manifesté, à l'appel de la CGT. Caissières et magasiniers se sont rassemblés devant les entrées de plusieurs magasins, à Belleville, République, boulevards Sébastopol et Ledru-Rollin, avec drapeaux, haut-parleurs et tracts distribués à la population.

Ces salariés en ont assez de vivre avec des clopinettes, comme ils disent. Ils ne touchent que 960 euros par mois, le smic net pour un temps de travail complet, 1 100 euros au bout de vingt ans d'ancienneté.

Du fait de l'amplitude des horaires d'ouverture, sur six jours, jusqu'à 22 heures et même 24 heures pour les nouvelles superettes « Monop », les horaires partiels sont de plus en plus nombreux. Si le soir, cela arrange des étudiants, les autres employés demandent que les temps partiels ne soient plus imposés.

Aux revendications, la direction répond : « Si vous n'êtes pas content, Monoprix ne vous retient pas ! » Le groupe voudrait présenter au public parisien une image branchée, « un véritable modèle d'intégration qui accueille des salariés d'une

grande diversité culturelle, aux talents reconnus et cultivés, à l'engagement fort », selon ses termes. On voit qu'en réalité la distance est grande entre sa publicité et la manière dont Monoprix considère son personnel.

Les employés de Monoprix réclament des salaires décents : 1 500 euros minimum pour les temps complets et 240 euros d'augmentation pour tous. Ils appellent la clientèle à être solidaire de leurs revendications et elle a toutes les raisons de l'être.

Louis BASTILLE

• Centre hospitalier de Lens (Pas-de-Calais)

La rentabilité, contre-indiquée pour la santé !

Le Centre hospitalier de Lens (2 500 personnes) est situé dans un secteur très urbain de 330 000 personnes où sévissent le chômage et la misère qui l'accompagnent. C'est une des régions où le nombre de cancers est supérieur à la moyenne et où il y a un manque de médecins dans tous les domaines.

Malgré cela, l'Agence régionale de l'hospitalisation prend prétexte d'un déficit de 18 millions d'euros du CHL pour lui imposer « un plan de retour à l'équilibre »...

Prié par l'ARH de présenter un plan de relance incluant une réduction des charges salariales, la direction du CHL prévoit le gel de 100 postes. Cela entraînerait le non-remplacement des départs en retraite, la suppression de contrats CDD, le sacrifice de certains services jugés non rentables. En plus, 211 emplois seraient redéployés, l'amplitude journalière de travail serait allongée, plus de journées devraient être travaillées.

Ainsi, pendant que des pos-

tes sont supprimés et que les conditions de travail se dégradent pour le personnel, c'est la qualité des soins qui est remise en cause. Le personnel sera moins nombreux, aura moins de temps et devra travailler plus longtemps pour assurer les soins.

Alors que cet hôpital a récemment été touché par une épidémie hospitalière de « clostridium difficile » nécessitant de multiples précautions supplémentaires pour les soins, c'est donc de plus de personnel qu'a besoin le CHL, pas de moins.

Le personnel de l'hôpital se mobilise : rassemblements, distributions de tracts à la population devant les supermarchés, sur les marchés et même avant les matchs de foot du stade Bollaert...

Nous sommes tous concernés, dit le personnel, à juste titre. Il y a urgence : il faut de l'argent pour la santé et pour l'hôpital public !

Correspondant LO

Erratum

La SNCF, qui depuis deux ans restructure l'ensemble de son secteur de transport de marchandises, s'est débarrassée de clients qui ne l'intéressent pas, comme par exemple les eaux d'Evian. Ces dernières, pour le transport de

leurs bouteilles d'eau minérale partout dans l'Hexagone, se sont donc tournées vers des transporteurs privés, dont l'un des plus importants est Connex, qui dernièrement a emporté toute une partie de ce marché.

Soulignons que, contrairement à ce que nous écrivions dans le numéro de notre hebdomadaire du 2 mars, la Connex n'est pas une filiale de Suez mais bien une filiale de Veolia Transport, elle-même filiale de Vivendi.

• Bush en Amérique latine

Tournée des compteurs pour le capital US

Comme tout président des États-Unis avant une visite en Amérique latine, Bush s'est soudain dit préoccupé par la situation dans le sous-continent. Il a déclaré que la misère dans cette région était un « scandale », que « des dizaines de millions de personnes restaient engluées dans la pauvreté, vivant avec moins de deux dollars par jour ». Il a ajouté : « De nombreux enfants ne terminent pas l'école, de nombreuses mères n'ont jamais vu de médecin. À une époque de prospérité croissante, c'est un scandale et un défi. » Il a promis 75 millions de dollars d'aide à l'apprentissage de l'anglais et 38 millions de dollars d'aide pour le logement. Moyennant quoi, il a pu prendre l'avion pour aller parler de choses sérieuses.

Au Brésil, le 9 mars, Bush et Lula, le président brésilien, ont signé un accord pour développer la production d'éthanol à partir de végétaux. Ce carburant serait une alternative au pétrole et sa production pourrait donner du travail à de nombreux petits paysans. En fait, au Brésil, l'éthanol est produit à partir de la canne à sucre, sur d'immenses propriétés couplées à des raffineries. Parmi les gros producteurs, on retrouve Tereos (ex-Beghin-Say) qui exploite une propriété de 32 000 hectares. Le deuxième producteur

« local » d'éthanol est la société française Louis Dreyfus, qui possède trois usines produisant 450 000 tonnes de sucre et 150 000 mètres cubes d'éthanol. Des « petits paysans » comme on voit.

En Colombie, Bush a assuré le président Uribe de son soutien et même de son amitié personnelle. L'amitié Bush-Uribe a un prix : 4,7 milliards de dollars versés à la Colombie depuis 2000 sous prétexte de lutte contre la drogue et le terrorisme (l'éducation et le logement peuvent attendre...). La Colombie est un régime gangrené par les trafiquants de cocaïne jusque dans les sommets de l'État et où les exactions de l'armée, particulièrement contre les travailleurs et les syndicalistes, sont quotidiennes. Mais c'est un fidèle ami des États-Unis.

Bush a fini sa tournée par le Mexique, un pays qui exporte en effet 88 % de sa production vers les États-Unis avec lesquels il a un accord de libre-échange. Une des conséquences de cet accord est la hausse des prix de la nourriture pour la population mexicaine. La misère pousse ainsi chaque année 400 000 Mexicains à aller tenter leur chance de l'autre côté de la frontière. Mais Bush a une solution à ce problème : il est en train de faire construire un mur pour empêcher les émigrants de

traverser, de façon qu'ils puissent continuer à mourir de faim du côté mexicain. Même le président mexicain, Calderon, a fait respectueusement remarquer à Bush que « l'immigration ne peut pas être enrayerée et certainement pas par décret » et que ce mur ne réglait rien.

Seul Chavez, le président du Venezuela, a contesté lors d'un meeting la politique américaine en général et Bush en particulier. Chavez interrogeait la foule : « Bush est un fils de... ? » et après la réponse attendue, il concluait « C'est vous qui l'avez dit ». Mais la liberté de ton de Chavez doit beaucoup au fait que le Venezuela est un pays producteur de pétrole et que les cours élevés de ces dernières années lui assurent des rentrées financières. Et cette liberté, outre les choix politiques de Chavez, reste limitée au ton, du fait que les États-Unis achètent 70 % du pétrole vénézuélien.

Tout compte fait, Bush a donc dû tout de même rentrer satisfait. Si, au sud du Rio Grande, on n'accueille pas les présidents des États-Unis à bras ouverts, les veines de l'Amérique latine sont toujours ouvertes et il en coule un flot de capital vers les banques de New York.

Paul GALOIS



Bush et Lula regardant des tiges de canne à sucre.

AFP

• Grèce

Les étudiants en lutte contre la réforme universitaire

Jeudi 8 mars à Athènes, une manifestation d'étudiants et d'enseignants devant le Parlement, au moment du vote de la réforme universitaire, a été violemment réprimée par la police. Le lendemain, plusieurs milliers de personnes ont encore manifesté contre les arrestations et contre le gouvernement.

Cela fait plus de deux mois que les étudiants, soutenus par le syndicat des professeurs d'université et même par certains recteurs, ont repris leurs protestations contre cette réforme, mise de côté après les mouvements du printemps 2006.

Jusqu'à présent, l'article 16 de la Constitution fait de l'enseignement un monopole d'État, aucune école privée ne pouvant délivrer un diplôme officiellement reconnu. C'est aussi un service public gratuit : il n'y a pas de frais de scolarité, les manuels y sont distribués, y

compris dans l'enseignement supérieur ; la durée des études n'y est pas limitée : après une sélection à l'entrée, l'étudiant peut rester le temps qu'il faut pour obtenir ses examens finaux. Enfin, les universités sont des lieux d'asile : la police ne peut y entrer, sauf cas extrêmes, qu'après autorisation du Conseil de l'université.

C'est tout cela que le gouvernement de droite grec a décidé de changer. Faute d'une majorité des trois quarts des députés pour réviser la Constitution, il a fait passer sa loi-cadre. Il prévoit d'imposer un gestionnaire économique dans les facultés, qui devront « mériter » par leurs projets les subsides de l'État et chercher aussi des financements ailleurs, auprès des entreprises ou auprès des étudiants : en compensation, les étudiants les moins favorisés pourraient obtenir des « prêts », remboursables évidemment. Le gouver-

nement limite le nombre d'années que l'on peut passer à l'université. Enfin il restreint « l'asile universitaire », restriction accompagnée d'une affirmation du « droit au travail » dans laquelle les étudiants voient une menace pour la tenue des assemblées de grévistes sur les campus.

Bien que la moitié des bacheliers seulement réussissent leur entrée à l'université, le gouvernement grec trouve que l'éducation lui coûte trop cher. Pour les étudiants et les professeurs, cette loi est une ouverture aux capitaux privés, une limitation de leurs libertés et un obstacle supplémentaire à l'accès aux études pour les étudiants de milieux modestes. Et même si la loi est passée, ils appellent à continuer la lutte contre un gouvernement qui, comme bien d'autres, a décidé de casser les services publics.

Sylvie MARÉCHAL

• Espagne

Joutes politiciennes sur fond de terrorisme

La décision du gouvernement socialiste espagnol de placer, le 1^{er} mars dernier, le militant de l'ETA De Juana Chaos en régime de prison « atténué », pour l'hospitaliser à l'hôpital de San Sebastian, après une grève de la faim de 115 jours, et dans un état qui met sa vie en danger d'après les médecins, a été le prétexte d'une offensive sans précédent du Parti Populaire (la droite) contre le gouvernement Zapatero.

Accusant celui-ci de céder devant le terrorisme, d'être disqualifié, le PP a mobilisé dans tout le pays le 10 mars, et a réuni des dizaines de milliers de manifestants à Madrid.

De Juana Chaos n'est certainement pas un enfant de chœur. Il a été condamné à vingt ans de prison, peine qu'il a purgée, pour avoir d'après la justice espagnole assassiné vingt-cinq personnes. Après sa libération, il avait été de nouveau condamné à de la prison ferme pour un délit de presse, et c'est pour protester contre cette nouvelle condamnation qu'il avait entamé cette grève de la faim.

Dans cette affaire, le PP tablait sur le rejet par la grande majorité de la population espagnole du terrorisme de

l'ETA, et sur le ressentiment des victimes de ce terrorisme. Mais il était manifestement mu par des raisons politiciennes, dans sa lutte pour le pouvoir avec le Parti Socialiste. Car vis-à-vis des prisonniers de l'ETA il n'a pas toujours fait preuve de l'intransigeance qu'il exige aujourd'hui du Parti Socialiste.

Le quotidien *El País* a opportunément rappelé comment un autre militant de l'ETA, Iñaki Bilbao, fut condamné en 1983 à cinquante-trois ans de prison pour meurtre. En septembre 2000 le gouvernement, alors dirigé par le PP, le fit libérer, au motif de son « évolution positive » en prison. Deux ans plus tard Bilbao abattait d'une balle dans la nuque un conseiller municipal socialiste de la ville de Orio. Lors de son procès il lança au juge : « Viens ici si tu en as. Le jour où je te mettrai la main dessus, je te mettrai sept balles dans la peau ».

Les tueurs de l'ETA ne méritent certes aucune sympathie. Mais les dirigeants du PP, ce parti post-franquiste, qui pour des raisons purement politiciennes spéculent sur le rejet que l'ETA suscite, ne sont pas moins méprisables.

François DUBURG

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

● Montpellier
le 9 mars

Des cabanons comme HLM ?!

À Montpellier plus de 300 personnes ont participé au meeting d'Arlette Laguiller, le 9 mars. Notre porte-parole régionale, Isabelle Bonnet, précédant Arlette, a donné quelques exemples de la détérioration de la situation des travailleurs dans la région.

« Au Vigan, dans le Gard, on en est au troisième plan social depuis 1998 chez Well, le fabricant de collants. Pourtant les carnets de commandes sont pleins et l'entreprise est bénéficiaire. Cette fois, Well entend supprimer 300 des 438 emplois de l'usine du Vigan. Depuis des mois, les travailleurs s'y opposent.

Pour la ville du Vigan, où le taux de chômage est déjà de 17 %, c'est un coût d'autant plus amer que Well avait bénéficié de multiples subventions de l'État, de la Région, du Département, et même de l'Union européenne. Un pont et une annexe de l'usine avaient été construits avec l'argent public. »

Pour le logement ce n'est pas mieux. De plus en plus de mobil-homes, caravanes ou cabanons tiennent lieu de logement permanent, autour des étangs, sur le littoral, ou aux abords de la ville. Selon la fondation Abbé-Pierre, 4 000 personnes sont sans véritable logement dans la région.

Par ailleurs, Ségolène Royal avait accepté Georges Frêche, ancien maire PS de Montpellier et actuel président du Conseil régional Languedoc-Roussillon, à la tête de son comité de

soutien malgré les propos insultants qu'il avait tenus à l'égard des Harkis, traités de sous-hommes, ou des joueurs noirs, selon lui trop nombreux dans l'équipe de France de football. « C'est finalement le tollé médiatique un peu trop bruyant qui a gêné la direction nationale du Parti Socialiste, la contraignant à exclure Frêche... quitte à froisser les élus locaux », a constaté Isabelle Bonnet.

Arlette Laguiller fut ensuite chaudement applaudie quand elle développa ses propositions, avant de répondre à une dizaine de questions posées par la salle. Celles-ci lui permirent de revenir sur les problèmes du logement, mais aussi, par exemple, de rappeler que les dépenses militaires n'ont rien à voir avec la « défense du pays », mais servent bien souvent à intervenir en Afrique en

● Sur France-Inter le 12 mars

« Un jour ou l'autre, une autre société sera possible »

Lundi 12 mars, Arlette Laguiller a semblé-t-il surpris les journalistes qui l'interrogeaient pour France-Inter, I-Télé et Le Monde lorsqu'elle a déclaré : « Je pense que l'avenir des jeunes de ce pays, c'est plus l'enseignement que l'armée. Je serais plus pour supprimer ou diminuer le budget de la défense et permettre que dans les écoles du pays il y ait quinze élèves par classe dès la maternelle et pas trente, et que justement pour combler le retard entre les familles financièrement et culturellement favorisées et celles qui sont défavorisées, l'enseignement puisse rattraper le retard pour les enfants pauvres de ces familles. »

Mais enfin, supprimer le budget de la défense ? lui a-t-on alors demandé. « Mais à quoi



À la fin du meeting...

soutien à des dictateurs.

Arlette rappela aussi que l'argent public doit revenir à l'enseignement public, celui-ci en serait amélioré : que ceux qui préfèrent un enseignement religieux le financent eux-mêmes ! Elle rappela aussi, suite à l'affaire Airbus, que les travail-

leurs ont à faire face aux mêmes problèmes dans toute l'Europe, et devront se défendre ensemble.

La reprise chaleureuse de l'Internationale montra que l'assistance était de cœur avec Arlette Laguiller et soutenait sa campagne.

**Dimanche
15 avril
à 15 heures
Zénith
de Paris
Métro
Porte-de-Pantin**

sert-il ? » a rétorqué Arlette, ajoutant : « Depuis 1945 les guerres n'ont jamais cessé dans le monde. Vous croyez que l'argent dépensé pour l'armement a permis de changer cela ? » Et rappelant que si l'armée française est présente dans bien des pays d'Afrique, c'est pour y soutenir des régimes de dictature préservant les intérêts des capitalistes français, elle a conclu : « Pourquoi les travailleurs aujourd'hui employés dans le secteur militaire ne pourraient-ils pas plutôt construire un tas de choses utiles pour le secteur civil ? »

Enfin, Arlette a affirmé sa confiance dans les futurs combats sociaux, rappelant que l'on

est toujours surpris lorsque ceux-ci se produisent ; et sa confiance dans le fait qu'un jour ou l'autre une autre société deviendra possible, fondée sur la coopération et non sur la propriété privée et la concurrence. Un souffle d'air dans cette campagne !

À la radio et à la télévision

Judi 15 mars
France Info
À partir de 8h10 :
l'invitée du matin
BFM radio
13 heures : l'invitée du
journal
BFM TV
20 h 30 : l'invitée d'Olivier
Mazerolle

Dimanche 18 mars
France 5
Une des invités de Ripostes

Lundi 19 mars
France 3
à partir de 20 h 50 :
une des invités
de Spécial Campagne

Judi 22 mars
Canal +
12h40 : Invitée de
l'émission En aparté

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision
- Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité
- Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers
- Le texte de ses interventions et de son éditorial
- Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision
- Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Ses prochains meetings

ROUEN

**Vendredi 16 mars
à 18 h 30**

Salle Sainte-Croix
des Pelletiers
(près de la place
du Vieux-Marché)

CREIL

**Samedi 17 mars
à 18 h 30**

Salle Georges-Bras-
sens, rue Aristide-
Briand
Villers-Saint-Paul
dans le cadre de la fête
locale de Lutte
Ouvrière

BORDEAUX

**Mardi 20 mars
à 20 h 30**

Athénée municipal
Place Saint-Christoly

TOURS

**Vendredi 23 mars
à 20 h 30**

au Vinci,
auditorium Descartes

GRENOBLE

Réunions
publiques
de soutien

Saint-Brieuc

**Vendredi 23 mars à
20 h 30**

Maison du Temps Libre,
salle du Petit Théâtre
6 bis, rue du Maréchal
Fochavec Martial Collet
et Marie-Pierre Menguy

La Rochelle

**Judi 29 mars à
20 heures**

Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège

**Tous meetings :
entrée libre**